

CHARBONNAGES DE TUYÊN-QUANG

Joseph-*Charles* DUBREUILH, fondateur

Né à Bordeaux, le 5 juillet 1876.

Fils de *Charles* Auguste Dubreuilh (Bordeaux, 1^{er} juin 1821-obsèques à Langon 1^{er} mai 1897),
chevalier de la Légion d'honneur du 13 août 1864 comme médecin vaccinateur à Bordeaux,
puis médecin principal de la Cie des chemins de fer du Midi,
et de Marie Émilie Boyé.

Marié successivement à Bordeaux, le 21 octobre 1899, avec Marthe Marine Caroline Blondeau ;
puis en 1913 à Hanoï avec Clémentine, Marie, Nelly, Ernestine FRANÇOIS,
fille de François Saint-Rémy, administrateur des services civils
(divorcés le 23 août 1924 à Saïgon).

Une fille : Simone, mariée en janvier 1940 à Saïgon avec Jean Acquier, enseigne de vaisseau.

Avocat-défenseur à Hanoï,
président de la [Société des courses](#),
colon agriculteur et planteur à Tuyên-Quang.
Croix de guerre.

Candidat délégué de l'Annam-Tonkin au conseil supérieur des colonies (printemps 1920).

Avocat à Saïgon (ca 1921),
collaborateur de l'*Indépendant* (1924),
président de l'Amicale des anciens combattants,
trésorier du Syndicat agricole français de Cochinchine (octobre 1926),
propriétaire hippique,
administrateur de la [Société minière transindochinoise](#) (1929),
nommé membre du comité provisoire colonial d'anciens combattants de Saïgon (avr. 1930),
vice-président du Syndicat des planteurs de café du Sud-Indochinois (avril 1931),
speaker de l'exposition indochinoise organisée par la KPM hollandaise, à bord du « Hourman » sur
l'itinéraire Saïgon-Java-les Mascareignes-Madagascar-l'Afrique du Sud (été 1933),
président de la Caisse française de Crédit agricole mutuel de Cochinchine,
président fondateur de l'Association amicale des sous-officiers de réserve (avril 1938),
toujours avocat en activité (juillet 1942).

Mine de charbon de Tuyen-Quang
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 17 février 1918, p. 70)

Cette exploitation, qui appartient à MM. Dubreuilh et Bonnet, vient de subir un notable développement, étant maintenant sur un pied de production annuelle de 50 à 60.000 tonnes.

Ce développement est dû tant à une habile direction technique qu'à l'emploi d'un outillage de plus en plus perfectionné et aussi à la facilité d'évacuation, la mine se trouvant tout près de la rivière Noire.

Les mines de calamine de Tuyên-Quang
La mine de Yên-Linh
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 3 mars 1918, p. 109)

Manque de bois de mine
La mine de charbon de MM. Dubreuilh et Bonnet va faire [des plantations d'eucalyptus] sur une centaine d'hectares.
(*L'Éveil économique de l'Indo-Chine*).

MINE DE CHARBONNAGES
de Tuyên-Quang
(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1920, p. 91)

Bureaux : 49, rue de la Chaux à Hanoï.
M., propriétaire.

MINE DE CHARBONNAGES
de Tuyên-Quang
(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1920, p. 91)

Bureaux : 49, rue de la Chaux à Hanoï.
M. DUBREUILH, propriétaire.

1921 : SOCIÉTÉ CIVILE AU CAPITAL DE 800.000 FR.
Fortuné Sauvage
M^e Antoine Baffeuf,
et Charles Dubreuilh, avocat, planteur.

Chronique des mines
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 27 août 1922)

[...] Tuyên-Quang possède aussi une mine de charbon, mais elle est fermée actuellement ; l'eau a envahi les galeries, le feu en consume d'autres ; peut-être les travaux n'ont-ils pas été conduits avec toute la prudence désirable, On pense continuer l'exploitation en octobre.

Pendant l'ère primaire, des forêts couvraient le pays. Elles étaient composées de fougères, de prêles, de mousses dont celles d'à présent ne sont que les infimes descendantes. Lors des plissements, ces forêts furent ensevelies sous les schistes et elles devinrent du charbon. Celles qui restèrent à découvert disparurent ou se transformèrent.

Il résulte de ceci que les charbons, au lieu de se présenter en chapelets ou en poches comme les minerais, forment des couches qui peuvent être disjointes, inclinées, verticales ou horizontales, ce qui en facilite l'exploitation. Les mines de charbon

prennent un essor magnifique au Tonkin, mais ce qui est exploité est peu de chose comparé à ce qui le sera un jour. L'avenir est, de ce côté, plein de promesses. [...]

L. BONIFACY.

L'Avenir du Tonkin.

Annuaire industriel, 1925 :

DUBREUILH, Hanoï (Tonkin). Service technique. Direct. : M. Delauzun ¹.
Charbonnages de Tuyên-Quang.

Lignite sec flambant. (1-35847).

S.A., 18 DÉCEMBRE 1924.

Entrée au capital du [Dr Le Roy des Barres](#),
d'Albert Chrétien ², etc.

CHARBONNAGES DE TUYÊN-QUANG

(*Annuaire général de l'Indochine française, 1925, p. I-69*)

Mine de charbon à Tuyên-quang.

M. [Léon] FIÉVET, directeur.

CHRONIQUE DES MINES

Charbonnages de Tuyên-Quang

(*L'Éveil économique de l'Indochine, 4 janvier 1925*)

La découverte du charbon à Tuyên-Quang est dûe [*sic : due*] au hasard : elle eut lieu en 1913 lorsque l'on fit les terrassements de la nouvelle Résidence. L'emplacement de celle-ci avait été choisi sur le sommet d'un petit mamelon, en dehors de la zone d'inondation estivale et à l'ouest de la ville. Ces terrassements mirent à jour une couche schisto-charbonneuse dont l'importance échappa aux mineurs de Tuyên-Quang. À cette époque, un prospecteur, actuellement décédé, et qui a été mêlé à l'histoire de pas mal de gisements au Tonkin, notamment de ceux de phosphate et de graphite, était de passage à Tuyên-Quang. Ce prospecteur, Philippe Landrieu, eut la prescience de l'intérêt que présentait les schistes charbonneux découverts à la Résidence ; il couvrit la région d'un périmètre de recherches et commença, avec l'autorisation du Résident, un travers-banc à la base ouest du mamelon. Ce travail recoupa, à 40 m. de profondeur, une veine lenticulaire de charbon d'une puissance maximum de 1 m. 20 qui fournit quelques centaines de tonnes de combustible, mais se coinça rapidement dans tous les sens.

Entre-temps, des recherches faites plus au nord aboutirent à la découverte d'une puissante couche de charbon qui a fourni depuis toute la production de la mine, soit

¹ Fortuné-Xavier Delauzun : ingénieur civil des mines, chargé de mission en Indochine (Laos) par le ministère des colonies (1903-1904), auteur d'une tentative de relance des mines de lignite de Đông-Giao (1923-1925), directeur de la Société nouvelle des Phosphates du Tonkin.

² Albert Chrétien : huissier à Hanoï. Fondateur de l'Union immobilière et financière de l'Indochine (mars 1929). Voir [encadré](#).

environ 80.000 tonnes de 1913 à 1922. L'extraction a été à peu près nulle depuis celle dernière année.

L'arrêt de l'exploitation a surtout eu pour cause les difficultés créées par une exploitation d'aval-pendage que l'on n'avait pas pris la précaution d'isoler de la surface par un stot de protection et qui, par suite, était inondée à chaque saison des pluies.

La Société des Charbonnages de Tuyên-Quang, qui s'est substituée aux premiers exploitants en 1921, vient de faire un effort énergique pour sortir de la situation actuelle. Elle a porté son capital de 800.000 fr. à 300.000 piastres et confié la direction de la mine à M. [Léon] Fiévet, ingénieur éprouvé [École des mines de Douai, 1910] qui a donné la mesure de ses moyens aux charbonnages de Phan-Mé [au temps de la Société minière du Tonkin]. il est vraisemblable que, dès 1926, la production atteindra à nouveau une quinzaine de mille tonnes.

Le combustible de Tuyên-Quang est un lignite sec de très bonne qualité tenant en moyenne 35 % de matières volatiles et dégageant par combustion environ 6.000 calories.

Le gisement paraît d'étendue assez restreinte. Il semble être formé d'une cuvette de 1.500 mètres de longueur de direction nord-ouest/sud est, et dont la largeur moyenne est d'environ 300 m. On connaît deux couches de charbon. La principale est celle du toit : elle atteint par places jusqu'à 12 mètres d'épaisseur mais on considère que sa puissance moyenne n'est pas supérieure à 3 m. 50 ; elle a été exploitée au sud-est de la cuvette et a fourni environ les 9/10 de la production. La couche du mur, plus schisteuse, a été exploitée à l'extrémité sud du bassin ; sa puissance moyenne n'est pas supérieure à 1 mètre.

Au toit de la formation, il existe une puissante assise de marnes brun-chocolat qui donnent une certaine quantité d'huile par distillation. On n'est pas fixé sur la valeur réelle de ces marnes qui ont suscité un moment de grands espoirs de la part des premiers exploitants.

Z.

1925 : CAPITAL PORTÉ DE 0,8 À 2 MF

STÉ ANONYME DES CHARBONNAGES
DE TUYÈN-QUANG



SIÈGE SOCIAL A TUYÈN-QUANG

Capital Social : deux millions de francs,
divisé en 20.000 actions de 100 francs
entièrement libérées

Part bénéficiaire
au Porteur

N° 00154

A Hanoi, le 20 Février 1925.

Un Administrateur,

De la Roy du Baï

Un Administrateur,

[Signature]

Coll. Olivier Galand

SOCIÉTÉ ANONYME DES CHARBONNAGES DE TUYEN-QUANG

Siège social à Tuyên-Quang
Capital social : deux millions de fr.
divisé en 20.000 actions de 100 fr.
entièrement libérées

TIMBRE ABONNEMENT TITRES
INDOCHINE

PART BÉNÉFICIAIRE AU PORTEUR
donnant droit à un douze millième de la portion des bénéfices attribuée aux parts
bénéficiaires
par les articles 47 et 50 des statuts
Un administrateur (à gauche) : Le Roy des Barres
Un administrateur (à droite) : Joseph-Charles Dubreuilh
I.D.E.O. [Imprimerie d'Extrême-Orient, Hanoi]

La Société des charbonnages de Tuyên-Quang
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 1^{er} février 1925)

Cette société au capital de 800.000 fr. en 8.000 actions, dont 6.000 à M. Dubreuilh, 1.100 à M. [Antoine] Baffleuf, 500 à M. Sauvage et 400 à MM. Hion, F. X. Baffleuf, Parodi et Blanchet, est portée, par délibération du 18 décembre 1924, au capital de 2.000.000 de francs en 20.000 actions de 100 fr., dont 8.000 entièrement libérées et attribuées aux premiers actionnaires dites actions A et 12.000. à souscrire et à libérer en numéraire, dites actions de priorité B. Ces actions ont été souscrites et la moitié du montant a été versé. Le conseil d'administration se compose de MM. F[ortuné] Sauvage [armateur au Tonkin], [M^e Antoine] Baffleuf, Dubreuilh, [Dr] Leroy [*sic* : *Le Roy*] des Barres et [Albert] Chrétien.

On sait que le gisement exploité se trouve à Tuyên-Quang même, au bord de la rivière Claire. La mine avait débuté avec de très faibles moyens et, équipée peu à peu, a connu une certaine prospérité sous la direction de M. Bonnet, ingénieur, actuellement retiré en France. La production avait atteint, à une certaine époque, 3.000 tonnes par mois. Malheureusement les appareils de pompage étaient insuffisants ; la plupart avaient été faits avec du matériel d'occasion de faible puissance. Aussi, la lutte contre l'inondation dut-elle être abandonnée en attendant qu'une augmentation de capital permette l'achat d'un matériel adéquat.

D'autre part, il s'agissait d'élaborer un nouveau plan de campagne basé sur des moyens financiers plus puissants. C'est à quoi se consacre le nouvel ingénieur de la Société, M. F[évet], anciennement ingénieur aux Charbonnages de Phan-Mê.

On peut donc s'attendre à une reprise très prochaine de l'exploitation de cette mine ; la production ne saurait être estimée avant quelques mois ; mais étant donné la puissance du gisement évaluée à 1 million de tonnes et les facilités d'exploitation et de sortie des charbons, on peut escompter aisément les 3.000 tonnes mensuelles qui avaient été jadis momentanément atteintes.

ÉTUDE DE M^e JEAN DE KÉRATRY

NOTAIRE À HANOÏ

SOCIÉTÉ ANONYME DES CHARBONNAGES DE TUYÊN-QUANG

Augmentation de capital
(*L'Avenir du Tonkin*, 19 février 1926)

I. — Aux termes de deux délibérations en date des 23 juin et 28 décembre 1925 dont copies sont annexées à la minute d'un acte de déclaration de souscription et de versement reçu par M^e de Kératry ³, notaire à Hanoï, le 13 janvier 1926, le conseil d'administration de la Société anonyme des Charbonnages de Tuyên-Quang, dont le siège est à Tuyên-Quang et les bureaux à Hanoï, 15, rue des Teinturiers, a décidé, ainsi que le lui permettait l'article 8 des statuts de la société :

Que le capital de cette société, qui était alors de deux millions de francs, serait augmenté de un million de francs par l'émission avec une prime de 80 francs par action de 10.000 actions de priorité « B » nouvelles, de cent francs chacune, payables un quart augmenté de la prime lors de la souscription ; le deuxième quart deux mois après la clôture de la souscription et le surplus aux époques qui seraient fixées par le conseil d'administration.

II. — Suivant acte reçu par M^e de Kératry susnommé le 18 janvier 1926, M. Albert Chrétien, huissier à Hanoï, agissant au nom et comme membre du conseil d'administration de la Société anonyme des charbonnages de Tuyên-Quang en vertu d'une délibération dudit conseil passée en la forme authentique suivant acte reçu le 28 décembre 1925 par le dit M^e de Kératry, a déclaré : que les 1.000 actions nouvelles de 100 francs chacune émises en exécution des délibérations précitées ont été souscrites par diverses personnes et qu'il a versé en espèces par chaque souscripteur une somme égale au quart du montant des actions par lui souscrites ; auquel acte est demeuré annexé une liste, dûment certifiée, contenant les noms, prénoms, qualités et domiciles des souscripteurs, le nombre d'actions souscrites et le montant des versements effectués par chacun d'eux.

III. — Par délibération en date du 28 janvier 1926 dont copie a été déposée au rang des minutes de M^e de Kératry, notaire à Hanoï, le 20 janvier 1926, l'assemblée générale de tous les actionnaires anciens et nouveaux de la société a :

1° — Reconnu la sincérité de la déclaration de souscription et de versement faite par M. Chrétien en qualité aux termes de l'acte reçu par M^e de Kératry le 18 janvier 1926.

2° Et décidé que, en conséquence, l'article 7 des statuts est modifié et remplacé de la manière suivante :

Article 7. — Le capital social est fixé à trois millions de francs et divisé en trente mille actions de cent francs chacune, dont huit mille actions entièrement libérées et attribuées aux premiers actionnaires dites actions A et vingt deux mille actions dites actions de priorité B qui jouiront des avantages prévus à l'article 48.

3° — Donné tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal pour faire les dépôt et publication légales.

Expéditions, etc.

La présente insertion annule et remplace celle parue dans le numéro du douze février du journal *L'Avenir du Tonkin*.

³ Jean de Kératry (Paris IX^e, 21 octobre 1896-Montpellier, 6 février 1927) : fils de Pierre de Kératry, directeur du contrôle financier de l'Indochine (1912-1921). Magistrat à Hanoï (1920). Marié cette année là à Odette Robin, fille du futur gouverneur général. Clerc de M^e Fays, notaire à Saïgon. Puis notaire à Hanoï (1925).

Notre carnet financier
(*Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 avril 1926)

La Société des Charbonnages de Tuyên-Quang porte son capital de 2 à 3 millions de francs en émettant 10.000 actions de priorité de 100 francs avec une prime de 30 fr.

SOCIÉTÉ DES CHARBONNAGES DE TUYEN-QUANG
AVIS AUX ACTIONNAIRES
(*L'Avenir du Tonkin*, 5 mars 1927)

Le conseil d'administration de la Société des Charbonnages de Tuyên-Quang a, suivant délibération en date du deux mars 1927, décidé d'appeler entre la période du cinq mars au premier mai 1927 les deuxième, troisième et quatrième quarts des dix mille actions constituant l'augmentation de capital réalisée en janvier 1926.

Le conseil d'administration.

Informations minières
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 27 mars 1927)

M. Bellengé (E. M. Douai) a été nommé directeur des Charbonnages de Tuyên-Quang.

Notre carnet financier
(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 20 avril 1927)

Les Charbonnages de Tuyên-Quang appellent avant le 1^{er} mai les trois derniers quarts restant à verser sur les 10.000 actions constituant l'augmentation de capital de janvier 1926.

Notre carnet financier
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 20 juin 1927)

Les Charbonnages de Tuyên-Quang, constitués sous la forme civile en 1921 au capital de 800.000 francs et en société anonyme le 12 décembre 1924 au capital de 2, puis 3 millions de francs divisé en actions de 100 francs, exploitent la mine Alice d'où ils ont extrait 635 tonnes en 1925, 3.224 en 1926 et ils espèrent atteindre 10.000 t. en 1927. Le gisement serait évalué à près de un million de tonnes.



Coll. Peter Seidel

SOCIÉTÉ ANONYME
DES
CHARBONNAGES DE TUYEN-QUANG
CAPITAL : 4.000.000 DE FRANCS
divisé en 40.000 actions de 100 fr. chacune

Droits de timbre acquitté par abonnement

Avis d'autorisation inséré au *Journal officiel de l'Indochine* du 14 sept. 1927

Statuts déposés chez M^e Charles Tabouillot, greffier notaire à Nam-Dinh,
et chez M^e Ackein, notaire à Hanoï.

Siège social à Tuyên-Quang

ACTION DE CENT FRANCS AU PORTEUR
entièrement libérée

Un administrateur (à gauche) : Le Roy des Barres

Un administrateur (à droite) : ?

Tuyên-Quang, le 27 novembre 1927

Imprimerie de la Banque et des Cies d'Assurances, Paris

BACH HAC
Accident mortel d'auto
(*L'Avenir du Tonkin*, 1^{er} octobre 1927)

Le 23 septembre vers 11 heures le poste de gendarmerie de Bach-Hac, recevait du chef de poste de Vietri la communication suivante que venait de lui faire M. Ribot, ingénieur agronome, demeurant à Hanoï. « Il y a une demie heure environ au cours de mon trajet de retour sur Hanoï, j'ai aperçu le corps d'une femme étendu sur la route. Je me suis arrêté et j'ai constaté qu'elle portait de nombreuses blessures et ne donnait plus signe de vie. Je l'ai aussitôt chargée sur ma voiture et l'ai menée à l'hôpital de Viètri, en même temps qu'un indigène qui a déclaré avoir été témoin de l'accident et avoir relevé sur l'auto qui en a été cause le n° T 3171. » Cet indigène, nommé Lê-van-Mô, pho chant hoi du village de Bo-Sao, accompagna sur les lieux la gendarmerie de Bac Hat, au km 77+500 de la route Coloniale n° 2, à proximité du dit village, mais en raison du mauvais état de la route dont les cailloux sont à découvert, il ne put être fait aucune constatation utile, aucune trace de roues n'étant visible. Le nommé Lê-van-Mô déclara que l'auto de couleur noire à quatre places dans laquelle se trouvaient le conducteur européen, une dame et une femme indigène se dirigeait vers Vinh-Yên, s'était arrêtée un moment et l'Européen ayant parlé en français au chanh hoi du village qu'il avait fait appeler, il était ensuite reparti.

La gendarmerie de Bach-Hat télégraphia aussitôt à Vinh-Yên afin de savoir si une déclaration de cet accident avait été faite à la gendarmerie du chef-lieu, reçut peu après confirmation de la déclaration faite par [M. Bellengé, âgé de 37 ans, directeur des charbonnages de Tuyên-Quang](#), déclaration dont il fut dressé P. V pour être joint à celui de Bach-Hat. La gendarmerie se rendit ensuite à l'hôpital de Viètri où se trouvait le corps de la victime, une vieille femme très âgée qui avait reçu les blessures suivantes : 1° Fracture occipitale gauche ; 2° fracture temporale gauche ; 3° plaie contuse à la mâchoire inférieure ; 4° plaie poignet gauche ; 5° plaies multiples à la main droite ; 6° fracture du genou droit ; 7° fracture de la cuisse gauche ; 8° hémorragie nasale. À 17 heures, un nommé Nguyễn-van-Tông, âgé de 51 ans, du village de Quang-Tu, canton de Đông-Mật, huyên de Lập Thach, se présenta à la gendarmerie en disant que sa mère, nommée Lê thi-Duoc, âgée de 78 ans, avait été tuée le matin au marché de Luong et ne la voyant pas rentrer vers midi, il était parti à sa recherche et avait appris qu'une vieille femme avait été tuée et transportée à l'hôpital où il s'était alors rendu et avait reconnu le cadavre de sa mère. Il a demandé à être autorisé à transporter le corps dans son village pour l'inhumer.

Notre carnet financier

(L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient, 5 décembre 1927)

Les Charbonnages de Tuyên-Quang vont être bientôt cotés en Bourse. Rappelons qu'il existe 40.000 actions de 100 fr.

CHRONIQUE DES MINES

(L'Éveil économique de l'Indochine, 19 février 1928)

Constituée en 1921 sous la forme civile au capital de 800.000 fr. ; transformée en société anonyme le 12 décembre 1924, cette société portait successivement son capital de 800.000 fr. à 2.000.000 fr. et à 3 millions de francs par l'émission d'actions de 100 fr. dites de priorité. Ce capital nouveau était destiné partie à amortir partiellement le passif de la société, partie à l'exécution du programme qui s'imposait et l'achat du matériel.

La situation de la trésorerie de la société, grâce à une gestion économique, se maintient satisfaisante, au point que c'est seulement maintenant que la société fait l'appel des 2^e, 3^e et 4^e quarts des actions souscrites en vue de cette augmentation. En ce qui concerne les travaux, malgré l'incendie et l'inondation de la mine qui se produisirent, un grand effort a été fait. L'année 1926 a été employée presque exclusivement au parachèvement des travaux de réfection, à l'aménagement et à l'équipement d'un nouveau puits autour duquel se trouve maintenant concentrée l'exploitation du quartier Sud de la mine Alice.

Le but étant avant tout de s'organiser et de se préparer à une exploitation rationnelle, on s'explique la faiblesse du tonnage du charbon extrait qui fut de 1925 de 635 t. et en 1926 de 3.225 t.

Notons que les prévisions pour l'exercice 1927 sont de 10.000 tonnes. Les chantiers ouverts permettant d'assurer à un taux rémunérateur, une production régulière de 30 t. par jour. Cette évaluation ne porte que sur une faible partie du domaine minier, sur 2.048 hectares, 3 seulement ont été explorés et sont en exploitation. Les ingénieurs Mittard⁴ et Duclos, qui ont successivement étudié le gisement, ont évalué de 800.000 à 1 million de tonnes, ce que l'on pouvait attendre de l'exploitation rationnelle de cette mine.

Cette évaluation ne concerne que ce qui a été reconnu ; des recherches tendent à confirmer ces conclusions optimistes. Des sondages entrepris au Nord du puits Colette ont recoupé la couche à 54 mètres, et les recherches continuent en vue de déterminer l'importance et l'allure de la nouvelle couche qui constitue une réserve pour l'avenir.

Les charbons de Tuyên-Quang sont renommés pour leur pouvoir calorifique, plus élevé que celui des autres charbons ; leur teneur en matière volatile les rend indispensables à ceux qui recherchent de hautes températures et de grandes facilités de chauffe.

Voici l'analyse résumée du bilan au 31 décembre 1926 (fr.) :

ACTIF	
Actif immobilisé	3.883.290,97
Actif réalisable	1.022 691,40
Disponibles	178 365,18
Total	<u>5.034.347,50</u>
PASSIF	
Capital	3.000.000,00
Primes	300.000,00
Créditeurs	960.847,40
Amortissements	773.500,10
Total	<u>5.034.347,50</u>

En 1927 la Société des charbonnages de Tuyên-Quang a procédé à une augmentation de son capital social par l'émission de 10.000 actions nouvelles de 100 francs.

⁴ Jules Mittard : né le 24 novembre 1881 à Bulgnéville (Vosges). Diplômé de l'École des maîtres mineurs d'Alais (*Journal officiel de la République française*, 6 janvier 1907). Ingénieur au Service des mines du Tonkin (1909-1911 et 1921-1927). Voir [encadré](#).

D'après *l'Indochine financière*.

N.D.L.R. — Nous avons nous-même visité il y a quelques jours cette mine, que nous n'avions pas revue depuis 1919 et nous en avons rapporté une excellente impression. L'affaire est sous la direction technique d'un ingénieur habile et expérimenté et qui possède au plus haut point l'art de tirer le maximum de résultats des moyens mis à sa disposition ; il semble que l'on puisse compter en 1928 sur une extraction de 15.000 tonnes et, dès l'année prochaine, sur une extraction moyenne de 25 à 30.000 tonnes. C'est beaucoup plus que n'extraient certaines mines qui ont un capital dix fois plus élevé.



Coll. Olivier Galand
SOCIÉTÉ ANONYME
DES
CHARBONNAGES DE TUYEN-QUANG
CAPITAL : 4.000.000 DE FRANCS
divisé en 40.000 actions de 100 fr. chacune

Droits de timbre acquitté par abonnement

Avis d'autorisation inséré au *Journal officiel de l'Indochine* du 19 nov. 1927

Statuts déposés chez M^e Charles Tabouillot, greffier notaire à Nam-Dinh,
et chez M^e Ackein, notaire à Hanoi.

Siège social à Tuyên-Quang
ACTION DE CENT FRANCS AU PORTEUR

entièrement libérée
Un administrateur (à gauche) : Le Roy des Barres
Un administrateur (à droite) : Dubreuilh (?-
Tuyên-Quang, le 1^{er} mai 1928
Imprimerie de la Banque et des Cies d'Assurances, Paris

INTRODUCTION EN BOURSE PAR L'UNION MINIÈRE ET FINANCIÈRE COLONIALE

CHARBONNAGES DE TUYÊN-QUANG (*Le Journal des finances*, 4 mai 1928)

On a commencé à négocier lundi hors cote les parts Charbonnages de Tuyên-Quang, entre 1.900 et 2.300. On enregistrait mardi les cours de 2.800, 3.000, 3.400 ; mercredi on dépassait 4.500.

Les actions ont été introduites mercredi au relevé des cours extrêmes avec plein succès.

On a coté 196, seul cours ; on a servi 6 % des demandes, en ne répondant que des ordres supérieurs à 16 titres. Reconnaissons que le groupe qui introduit Tuyên-Quang après Pac-Lan et Ribeira, a la manière.

Charbonnages de Tuyên-Quang (*Le Journal des finances*, 11 mai 1928)

L'introduction, faite sous les auspices d'un groupe généralement très heureux, des actions de la Société des Charbonnages de Tuyên-Quang a été, nous l'avons dit, un succès : les cours s'équilibrent actuellement aux environs de 288. Quant aux parts, elles cotent 3.100. Nous l'avons, d'ailleurs, fait prévoir.

Bien que son capital soit, nous l'avons dit, modeste, 4 millions seulement en 40.000 actions de 100 fr. auxquelles s'ajoutent 2.000 parts de fondateur, ayant droit à 25 % de superbénéfices après paiement d'un premier intérêt de 8 % au capital, la Société de Tuyên-Quang possède un domaine minier étendu : 2.000 hectares de concession et 13.000 hectares de droits de recherches.

Le gisement principal, dont la marche est assurée pour une trentaine ou une quarantaine d'années, doit fournir, en 1928, une production de 15.000 tonnes environ, avec un bénéfice moyen de 75 fr. par tonne, ce qui suffit à assurer à l'entreprise des perspectives de rendement substantiel. Or, cette production doit augmenter, dans un avenir prochain, du fait de l'entrée en service, dès cette année, d'un nouveau puits d'une capacité mensuelle de 3.000 tonnes.

Par ailleurs si la société, qui ne veut pas, on le sait, disperser ses efforts, ne pousse pas, pour le moment, la mise en valeur d'autres parties de son domaine, il n'en demeure pas moins que, lorsqu'elle jugera le moment venu, il lui sera possible de développer le champ de son activité en étendant son exploitation dans les régions où les travaux de recherches ont déjà donné des indications intéressantes.

TONKIN
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 juin 1928)

M. Graffeuil, résident supérieur p. i., a visité le centre de Tuyên-Quang et la mine de charbon voisine. Cette mine devant bientôt électrifier son installation, la ville sera dans doute fournie elle aussi de courant électrique.

.....
Six coolies de la mine Colette à Tuyên-Quang ont été écrasés dans un éboulement produit par les pluies à la surface.

Charles MAZET,
administrateur délégué

Né à Paris, le 10 juillet 1874.
Échotier de *l'Avenir du Tonkin*.
Correspondant à Paris du *Courrier d'Hai Phong*.
Chevalier de la Légion d'honneur du 11 juillet 1920
(ministère de la Guerre).
Directeur à Hanoï de *France Indochine* (René Daurelle).
Porté par ce même Daurelle à la direction des
Charbonnages de Tuyên-Quang.
Retraite à Nice.
Décédé à Paris, le 7 avril 1955.

CHRONIQUE DES MINES
Charbonnages de Tuyên-Quang
Inauguration du nouveau puits
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 10 juin 1928)

Le 25 mai, la Société des Charbonnages de Tuyên-Quang inaugurerait le nouveau puits de 65 m. de profondeur et 3 m. de diamètre, équipé de la façon la plus moderne, qui va lui permettre d'activer son extraction et de la porter d'une moyenne annuelle de 4 à 5.000 tonnes à une moyenne de 25 à 30 000.

Désormais, selon l'expression pittoresque de M. Bellangé, le directeur technique de la mine, on va extraire le charbon par les pieds, comme cela doit se faire, et non plus par les cheveux, comme l'avaient fait, pour le plus grand dommage de la mine, les premiers exploitants et comme le font généralement les petits exploitants, que leur manque de capitaux obligent à extraire du charbon le plus vite et aux moindres frais possible. On fait ce qu'on peut.

La société actuelle a longtemps été handicapée par les inondations et les incendies résultant des anciens travaux ; elle va désormais pouvoir, tout en extrayant sans accidents de ce genre par le nouveau puits, arrêter l'extraction dans les anciens sièges pour y faire les remaniements qui s'imposent. Nous reviendrons d'ailleurs plus en détail sur les travaux d'extraction et de recherches et sur l'outillage de cette mine.

Après la visite des divers chantiers et ateliers, les plus hardis descendirent dans le puits nouveau, où ils se trouvèrent dûment et congrûment baptisés par les nombreuses petites sources qui giclent des parois et arrivent en bas en véritable averse. Puis les invités venus de Hanoï se retrouvaient avec ceux de Tuyên-Quang à la maison de la direction où la société offrait un repas succulent par le ministère de maître Guiguen, hôtelier à Tuyên-Quang.

Les convives étaient M. [M^e Antoine] Baffleuf, président du conseil d'administration ; M. le résident et madame Bazire ; M. le directeur de la mine de

Trang-Da et madame Juillet ; M. Blondel, directeur du service des mines ; M. et madame Barondeau ⁵ ; M. Got, directeur de la Banque de l'Indochine ; miss Fourteenth ; M. le directeur de la mine et Madame Bellangé ; M. [Charles] Mazet, administrateur délégué ; M. Clodion [= Henri Cucherousset], chroniqueur minier de *l'Éveil économique*.

Le charbon de la mine était représenté par des truffes et, s'il n'y eut pas de discours, la dinde farcie trouva néanmoins à qui parler.

D'autres puits sont en construction dans d'autres mines ; donc, si pour chaque nouveau puits les exploitants ont le bon esprit de suivre l'exemple de la Sté des Charbonnages de Tuyên-Quang et la chance de tomber sur des Vatel's du talent de M. Guiguen, il y aura encore de beaux jours pour les chroniqueurs miniers, mais gare aux rhumatismes !

Cette histoire a une morale plus sérieuse qu'on ne le pourrait croire au premier abord et la dinde farcie et les truffes de Tuyên-Quang sont un « signe des temps ». C'est la fin au Tonkin de l'ère des tâtonnements en matière de mines de charbon, des petites exploitations à petits capitaux avec leur désastreuse exploitation à la nhàqué et l'extraction du charbon « par les cheveux ». Nous sommes maintenant dans l'ère de l'exploitation méthodique, avec des moyens puissants et de l'extraction du charbon par les pieds.

Et ce n'est pas là, pour le Tonkin minier, un petit événement.

Charbonnages de Tuyên-Quang (*L'Éveil économique de l'Indochine*, 17 juin 1928)

Le 2 mai a eu lieu en Bourse de Paris l'introduction des actions charbonnages de Tuyên-Quang. Le premier cours avait été fixé à 196 fr. , mais une partie seulement des demandes put être servie. Au marché hors-cote, la part est passée de 2.600 à 3.400.

D'après *France-Indochine*.

N.D.L.R. — Nous croyons savoir qu'il est question d'une augmentation du capital, qui, à notre avis, devrait être au moins doublé.

[Introduction en Bourse des Charbonnages de Tuyên-Quang] (*L'Éveil économique de l'Indochine*, 29 juillet 1928)

L'introduction en Bourse des titres de Tuyên-Quang s'est faite très heureusement ; les actions de 100 francs ont grimpé à plus de 270 et les parts à 4.000. Ce dernier cours est très exagéré et les promoteurs ont ramené la part à 2.400, mais pour peu de temps, car elle est répartie à 3.500. Il est très difficile de faire entendre raison à la spéculation.

Il est vrai que le groupe qui s'est chargé de l'introduction de Tuyên-Quang est un groupe très sérieux, qui a la confiance de la Bourse. Il avait fait précédemment l'introduction de Pac-Lan, qui a récemment atteint 300 fr.

Si cette dernière affaire est bien menée, elle doit, la chose est certaine, donner de très beaux bénéfices.

La part Tuyên-Quang

⁵ Georges Barondeau (1883-1949) : ancien directeur de la Société minière du Tonkin. Voir [encadré](#).

(*Le Journal des finances*, 5 octobre 1928)

La part Tuyên-Quang va devenir intéressante à nouveau. Le doublement du capital-actions, porté de 4 à 8 millions, est, en effet, très prochain ; l'exploitation du gisement, donne les meilleurs résultats ; l'affaire étant entrée en période d'exploitation normale et bénéficiaire exigera donc, tôt ou tard, au bénéfice des parts, de nouveaux accroissements du fonds social. Or, il n'existe que 2.000 parts de fondateur qui ont droit à 25 % des superbénéfices contre 40.000 actions qui, bientôt, vont être 80.000.

Charbonnages de Tuyên-Quang
(*Le Temps*, 15 octobre 1928)

Cette société a été fondée le 10 décembre 1924. Son capital est de 4 millions de francs, divisé en 40.000 actions de 100 francs, ayant droit à un premier intérêt de 8 %, et à 75 % du solde des bénéfices. Il existe, en outre, 2.000 parts qui ont droit aux 25 % restants.

La société des Charbonnages de Tuyên-Quang possède au Tonkin 2.000 hectares de concessions minières, et 13.000 hectares de permis de recherches. Toute la région est riche en houille, mais un seul gisement est actuellement en pleine exploitation.

Sur ce gisement, d'importants travaux de surface ont été effectués, et trois puits ont été forés un quatrième est actuellement en cours de forage. Les derniers travaux ont révélé que le tonnage minimum du gisement était considérablement supérieur aux premières estimations indiquant des réserves, d'un million de tonnes. La couche de charbon est de 4 mètres autour du principal puits d'exploitation qui la recoupe à 67 mètres de profondeur.

La production, qui a été de 4.000 tonnes en 1927, a atteint 7.000 tonnes pour les neuf premiers mois de 1928, dont 965 tonnes en août et 1.300 tonnes en septembre. Elle est passée maintenant à 80 tonnes par jour ou 2.000 tonnes par mois. Avant peu, la société doit atteindre un chiffre de production quotidienne de 100 tonnes, correspondant à 30.000 tonnes environ par an.

Le charbon de Tuyên-Quang est d'une qualité exceptionnelle parmi les charbonnages du Tonkin.

Il s'agit d'une houille sèche, à longue flamme, qui trouve une vente très facile dans la région. Toute la production actuelle est vendue à l'avance ; il n'existe aucun stock.

Indépendamment de son exploitation houillère, la société vient de signer un contrat pour la fourniture du courant électrique à toute la région de Tuyên-Quang. Cette branche de l'activité sociale permettra un notable abaissement des prix de revient. Dès à présent, d'ailleurs, la marge bénéficiaire à la tonne produite est plus élevée que pour la plupart des entreprises similaires. Elle a dépassé en 1927, 75 francs par tonne.

Les perspectives de rendement de l'affaire Tuyên-Quang, sur la base d'une production de 30.000 tonnes, sont donc extrêmement élevées, étant donné la modicité du capital social de 4 millions. De plus, elles sont immédiates, car la société est maintenant en pleine exploitation, et doit entrer, dès cette année, dans la période des répartitions.

En vue de construire la centrale électrique nécessaire à la fourniture de courant à la région, le capital de la société va être doublé incessamment, et porté, de ce fait, à 8 millions. Cette circonstance attire tout particulièrement l'attention sur la part de fondateur des Charbonnages de Tuyên-Quang. Le nombre de ces titres n'étant que de 2.000, alors que celui des actions va être de 80.000, la part aura droit à 13 fr. 33 de superdividende par franc attribué à l'action.

Enfin, de nouveaux gisements ont été reconnus sur les concessions de la société, et leur mise en valeur permet de ne pas exclure l'éventualité de nouveaux appels de fonds, parallèlement au développement de l'affaire.

L'action Charbonnages de Tuyên-Quang, qui se négocie en coulisse au relevé des cours extrêmes, s'est négociée en dernier lieu à 182. La part qui se traite hors cote, vaut 3.500 environ.

Les Charbonnages de Tuyên-Quang
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 21 octobre 1928)

Il y a une dizaine d'années, aux débuts de ce journal, nous visitons à Tuyên-Quang, une mine de charbon, dont la mise en train, avec les capitaux très modestes d'un petit groupe, avait été, deux ans auparavant, tout un événement pour la petite cité minière, où s'illustra jadis l'héroïque sergent Bobillot.

Et la mine, qui venait de produire 9.000 tonnes en 1916 et 16.000 en 1917, faisait naître pour Tuyên-Quang de vastes espoirs. Déjà l'on escomptait pour 1918 une extraction de plus de 20.000 t. L'outillage, il est vrai, était plus que modeste ; le groupe n'avait que de faibles moyens, et le matériel minier était difficile à obtenir, n'était une véritable curiosité : chaudières d'antiques locomobiles, vieilles machines de chaloupes, cabestans à vapeur d'anciens navires, rails en bois, etc., dénotant beaucoup d'ingéniosité de la part de l'ancien officier d'artillerie improvisé mineur, beaucoup plus, disaient déjà de mauvaises langues, que de compétence. Et les vrais mineurs hochaient la tête, disant qu'il est facile d'extraire beaucoup d'un nouveau charbonnage, lorsque l'on s'affranchit des règles de l'art et qu'on ne craint pas de saboter le gisement.

Mais les beaux chiffres permettaient de faire appel au crédit. On le fit, largement, plus que ne le justifiait l'exploitation telle qu'elle était conçue, dix fois moins que le demandait la richesse du gisement. En fait, l'extraction tomba à 16 000 tonnes en 1919, à 7.000 en 1920, à 12.000 en 1921, 4.000 en 1922 et les exploitants se trouvèrent au bout de leur rouleau ; la mine cessa son exploitation et resta sur les bras des créanciers.

Messieurs Baffeuf, Sauvage et Dubreuilh formèrent d'abord une société civile, puis, avec le concours de MM. le Dr Le Roy des Barres, [Albert] Chrétien et quelques autres, une société anonyme au capital de 800.000 fr. en décembre 1924.

Mais l'on ne tarda pas à s'apercevoir que, si la mine avait une valeur certaine, c'était à condition que l'exploitation fût reprise sur de nouvelles bases et avec des capitaux plus importants. Le capital fut porté à 2.000.000 fr. le 18-12-1924, puis successivement à 3.000.000 le 23 janvier 1926 et à 4.000 000 le 29 août 1927.

La société a créé en outre 2.000 parts ayant droit à 25 % des bénéfices, après paiement d'un intérêt de 8 % de leur capital aux actionnaires et de 10 % du solde au conseil d'administration.

L'exploitation fut donc reprise en 1925 mais selon de meilleurs principes, ce qui excluait les résultats immédiats.

L'outillage n'était plus que vieille ferraille inutilisable. Il fallut le renouveler. En même temps, la direction technique, après quelques tâtonnements, finit par passer en des mains expertes. La mine donna 3.225 tonnes en 1926 ; 4.054 en 1927 et 4.105 pour le premier semestre de 1928, en exploitant l'ancien quartier défectueusement organisé et sujet alternativement à l'incendie et à l'inondation.

Pendant ce temps, l'étude du gisement était poursuivie méthodiquement et un programme de travaux établi en vue d'un développement progressif, d'abord, avec les capitaux dont on disposait, puis avec la perspective d'une augmentation de capital, qui va être réalisée dans quelques jours.

La fin de 1927 et les trois premiers trimestres de 1928 ont été consacrés d'abord à la construction d'un puits, le puits Gisèle, équipé de façon moderne et qui d'ores et déjà donne 50 tonnes par jour ; il donnera le double lorsque sera achevé le puits de retour d'air.

Quant aux deux puits de l'ancienne exploitation, on compte dès cet hiver en porter la production à 60 tonnes par jour au lieu des 30 à 40 qu'ils donnaient auparavant.

Ainsi l'on peut escompter, au minimum, une extraction de 36.000 tonnes en 1929 et espérer arriver à 45.000 t.

Voyons maintenant, avant d'étudier l'outillage de la mine en cette fin de 1928, et le programme envisagé en 1929 sur l'augmentation de capital, ce qu'est ce gisement, ce qu'est le charbon et quels en peuvent être les débouchés.

Le terrain appartient probablement au néopliocène ; le charbon que le service des Mines dénomme lignite serait plutôt ce que les laboratoires de France qualifient de charbon gras ou flénu. Voici d'ailleurs les résultats de l'analyse qui en a été faite.

Humidité	5,5 %
Matières volatiles	33,6 %
Carbone	48 %
Cendres	11,9 %
Soufre	1 %
Calories	6.850

Or, on sait que les lignites allemands, qui représentent 90 % de la production mondiale, ont de 40 à 60 % d'humidité et ne donnent guère plus de 2.500 calories.

Le bassin de Tuyên-Quang paraît se présenter sous forme d'une couche unique d'allure lenticulaire dont l'importance n'est encore que partiellement connue. Cinq sondages, espacés de plus d'un kilomètre les uns des autres, ont traversé la couche entre 50 et 60 mètres et les galeries de recherches poussées actuellement dans le quartier Gisèle confirment que sur une assez vaste étendue la couche est en plateure et d'une puissance moyenne de 2 à 3 mètres.

Le domaine minier de Tuyên-Quang comprend deux concessions : Alice, de 248 hectares, et Yvonne, de 900 ha, devenues définitives en 1921 et 1922, et deux concessions en cours d'instruction de 1.200 ha au total.

En outre, la compagnie possède deux périmètres d'une superficie totale de 1.800 ha prêtes à être transformées en concessions.

En tout, 4.148 hectares d'un seul tenant, immédiatement derrière la ville de Tuyên-Quang, entre la rivière Claire d'une part et la route coloniale de Tuyên-Quang à Hàgiang d'autre part.

Prenant la couche à son affleurement est, les premiers exploitants l'avaient suivie, tant que leurs moyens le leur permirent, d'abord en découvert, puis par des descenderies, par la méthode des piliers abandonnés, méthode déplorable lorsqu'il s'agit d'un combustible riche en matières volatiles, et qui dénotait une ignorance absolue des principes les plus élémentaires de l'exploitation minière.

Ce fut la cause des incendies et inondations qui, jusqu'à ces derniers temps, ont interrompu chaque année pendant de long mois l'exploitation. Ces accidents, qui ne concernaient que des travaux de faible profondeur, situés en dehors de la couche proprement dite, étaient, il est vrai, sans grande importance pour l'avenir ; néanmoins le public, qui juge surtout d'après les apparences, en était mal impressionné.

Les nouveaux exploitants en tirèrent une leçon de prudence. Pour ne pas arrêter complètement l'exploitation du quartier desservi par les puits Colette (- 68 m.) et Marguerite (-40 m.), ils créèrent des compartiments, qui permettent de lutter contre le feu et l'inondation, et décidèrent de laisser entre ce quartier et le reste du gisement une investison [sic] d'une soixantaine de mètres d'épaisseur. En outre, les deux puits ont été mis cette année en communication pour assurer une meilleure aération du quartier. La lutte contre le feu va être entreprise en reprenant dans les anciens travaux tous les massifs de charbon qui avaient été abandonnés, et en les remplaçant par un remblai d'argile.

Mais d'ores et déjà, cette exploitation n'est plus qu'accessoire et la prospérité de l'entreprise repose maintenant sur le nouveau quartier, le quartier Gisèle, complètement indépendant, ouvert au début de l'été, à 500 m. au nord-ouest du précédent.

Un premier puits de 3 m.50 de diamètre et de 75 m. de profondeur, bétonné sur 45 m., a été foncé. Commencé en mai 1927, il atteignait la couche en décembre par 66 m. et fut inauguré le 26 mai 1928. À 300 mètres plus au nord, un autre puits, dont l'emplacement avait été déterminé par sondage, a été mis en fonçage en juin. Il atteint actuellement 35 mètres. Le chevalement est en cours d'installation et, lorsqu'il sera en place, le fonçage reprendra. On compte avoir établi fin mars prochain le percement entre les deux puits.

Le quartier Gisèle pourra alors entrer en pleine exploitation, l'aéragé et l'exhaure étant normalement assurés grâce aux deux puits, le puits d'extraction et le puits de retour d'air. Un ventilateur aspirant de 60 C.V., placé sur ce dernier assurera l'aéragé, ce qui évitera réchauffement de la couche, cause, des incendies. Le remblayage à l'argile des parties dépitées et le nettoyage des chantiers achèveront d'en empêcher le retour. Contre l'inondation, trois moyens seront simultanément employés : maintien de la surface du sol en bon état, remblayage pour empêcher les crevasses de se produire, et pompage par un matériel puissant. Celui-ci comprend : une pompe élevant 100 m³ à 100 mètres de hauteur à l'heure (commandée) ; une élevant 50 m³ à 100 mètres, déjà à la mine, deux élevant 50 m³ à 60 m. et quatre ou cinq élevant 30 m³ à 50 mètres.

L'outillage de la mine comprend présentement :

Les deux anciens puits simplement boisés, ou l'extraction se fait à bras, et où le travail reprendra lorsque les travaux contre l'incendie et l'inondation seront achevés.

Les deux puits du quartier Gisèle, puits d'extraction, puits d'aération. Le puits d'extraction est puissamment outillé pour l'enlèvement rapide des berlines par treuil à vapeur ; il possède, en plus des pompes dont il a été ci-dessus parlé, une installation complète à air comprimé système Ingersoll Rand

Les puits sont reliés à la laverie, auprès du fleuve, par des voies Decauville d'un développement de 1.200 mètres. La laverie de l'ancienne exploitation va prochainement être remplacée par une plus moderne et plus puissante, qui sera installée près de l'apponement, où les berlines déversent directement le charbon dans des chalands de 30 à 150 tonnes suivant les saisons.

La mine possède un atelier bien outillé, mû par une machine de 40 chevaux.

Elle achète ses bois de mine dans une région de la rivière Claire, quelque peu en amont, qui le produit en suffisante abondance.

L'entreprise emploie actuellement 5 à 600 ouvriers du pays, dirigés par un ingénieur et un maître mineur européens.

L'augmentation, qui portera le capital de 4 à 8 millions de francs, permettra d'installer la nouvelle laverie et de construire une centrale électrique de 350 kilowatts, fournie par la Société de Fives-Lille et montée par la Sté Indochinoise d'Électricité.

Tout en satisfaisant aux besoins de la mine, cette centrale fournira le courant à la ville.

Celle-ci a signé un contrat pour une fourniture minima annuelle de 800.000 kW à 0 \$ 14 le kW, prix aux bornes de l'usine sous 500 volts. La ville assurera elle-même la

transformation, la distribution et l'exploitation commerciale. Il est probable que le minimum prévu sera vite atteint et même dépassé.

3° — d'installer une usine à briquettes.

4° — d'ouvrir un troisième quartier au Sud des deux premiers.

5° — de commencer la mise en exploitation du gisement de Phan-Luong. Ce gisement de houille grasse, à 35 km. en amont de Viétri par la rivière Noire et 32 km. par la route, à 1.500 mètres de la rivière, sur la rive droite, a été l'objet d'une concession de 900 hectares le 17 octobre 1922.

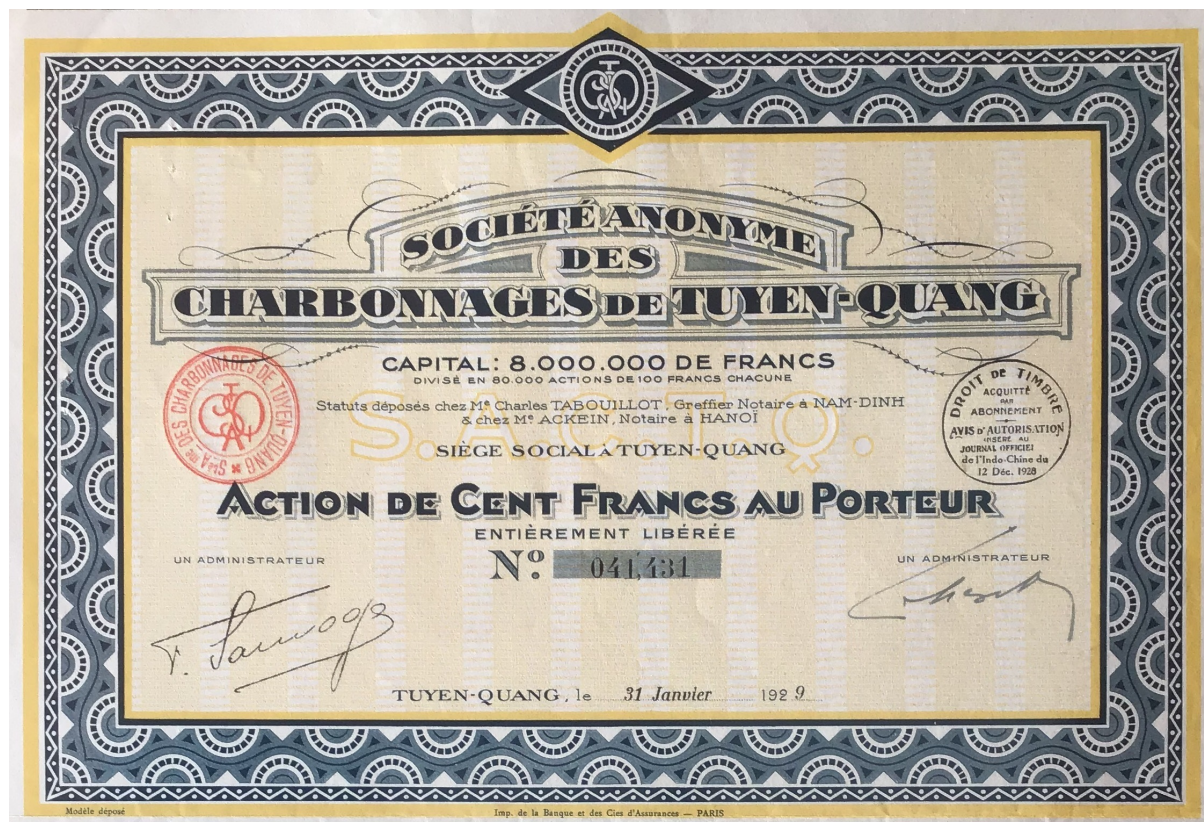
Deux couches ont été déjà reconnues, mais une étude méthodique sera entreprise cet hiver. L'analyse a donné :

Humidité	0,74
Matières volatile	16,1
Carbone pur	76 22
Cendres	6,94
Calories	67

La situation est excellente, à faible distance du fleuve et à 11.000 mètres à vol d'oiseau de l'une et l'autre gares, de Phu-Tho et de Phu-Duc ; la configuration du sol se prêterait aisément dans l'un et l'autre cas à l'installation d'un transport par câble aérien.

Il nous semble inutile de conclure : la conclusion, on le voit, s'impose d'elle-même.

1928 : CAPITAL PORTÉ DE 4 À 8 MF



Coll. Olivier Galand
SOCIÉTÉ ANONYME
DES
CHARBONNAGES DE TUYEN-QUANG
CAPITAL : 8.000.000 DE FRANCS
divisé en 80.000 actions de 100 fr. chacune

Droits de timbre acquitté par abonnement

Avis d'autorisation inséré au *Journal officiel de l'Indochine* du 12 déc 1928

Statuts déposés chez M^e Charles Tabouillot, greffier notaire à Nam-Dinh,
et chez M^e Ackein, notaire à Hanoi.

Siège social à Tuyen-Quang

ACTION DE CENT FRANCS AU PORTEUR

entièrement libérée

Un administrateur (à gauche) : Fortuné Sauvage

Un administrateur (à droite) : Dubreuilh (?-)

Tuyen-Quang, le 31 janvier 1929

Imprimerie de la Banque et des Cies d'Assurances, Paris

Annuaire Desfossés 1929, p. 863-864 :

Conseil : A. Chrétien.

Notre carnet financier
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 mai 1929)

L'assemblée générale des actionnaires des Charbonnages de Tuyên-Quang s'est réunie à Hanoï le 5 avril.

Elle a approuvé les comptes de l'exercice 1928, le bénéfice net est de 470.666 francs. Le dividende a été fixé à 3 francs net aux 40.000 actions anciennes, payable à partir du 1^{er} mai à la Banque de l'Indochine.

Journal officiel
CONCESSIONS ACCORDÉES
(*Revue économique d'Extrême-Orient*, 5 février 1930)

La Société anonyme des Charbonnages de Tuyên-Quang est déclarée concessionnaire de la mine « Simone ».

Dans la presse hanoïenne
Le départ de Monsieur Mazet
[ancien échetier à l'*Avenir du Tonkin*
et ancien correspondant à Paris du *Courrier d'Haiphong*]
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 6 avril 1930)

En fait, il y avait plus d'un an que notre confrère Charles Mazet avait passé à M. Delaforge la direction de *France-Indochine** pour se consacrer exclusivement aux affaires. En particulier, il était administrateur délégué des Charbonnages de Tuyên-Quang, qui, sous son contrôle, ont pris une extension remarquable et sont devenus une des meilleures affaires du Tonkin. Mazet avait conservé de sa vie de journaliste l'habitude de se documenter et avait acquis en matière de charbonnages une réelle compétence et une documentation bien à jour, dont il nous a plusieurs fois l'ait profiter.

Il avait, pour la seconde fois, quitté le Tonkin sans esprit de retour, comme il nous le faisait plaisamment remarquer avant son récent dernier départ définitif, lorsqu'il fut prié par M. [René] Daurelle de prendre la direction de *France Indochine* [...].

À l'*Officiel d'Indochine*
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 mai 1930)

CONCESSIONS ACCORDÉES

La mine Marcelle (897 ha., province de Tuyên-Quang, Tonkin) est concédée à la Société de Charbonnages de Tuyên-Quang.

Production minière de l'Indochine au cours des lers semestres 1930 et 1929

Mines de combustibles.
(*Bulletin économique de l'Indochine*, 1930)

EXPLOITATIONS	PRODUCTION		EXPORTATION		PERSONNEL	
	1 ^{er} sem.		1 ^{er} semestre		1 ^{er} semestre 1929	
	1930	1929	1930	1929	Européens	Indigènes
3 ^o LIGNITES						
Tuyên-quang	9.900	11.500	—	—	5	200
Dông-giao (M. Théard)	—	2.000	—	—	—	—
Divers	500	400	—	—	—	50
Total	10.400	13.900	—	—	5	250

Société des charbonnages de Tuyên-Quang
(*Les Annales coloniales*, 23 septembre 1930)

L'exercice se clôt par un bénéf. de 891.012 francs contre 470.466 fr. Solde disponible, 901.055 fr. Il a été affecté aux amortissements 290.252 fr. contre 260.000 fr. Malgré l'élévation du capital de 4 à 8 millions, le divid. est maintenu à 5 %. Au cours de 1929, les travaux d'aménagement du fond dans les deux sièges Gisèle se sont poursuivis normalement et la centrale électrique de 300 kW. a été terminée. La société a passé un marché pour l'éclairage de la ville de Tuyên-Quang. De nouveaux périmètres ont été acquis. La product. s'est élevée à 26.271 t. contre 12.105 t. en 1928. Les ventes ont atteint 20.236 t. contre 9.213. Le Conseil estime qu'à fin 1930, la Sté entrera dans une période d'exploitation normale.

À l'Officiel d'Indochine
DÉCHÉANCES DE CONCESSIONS
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 20 septembre 1930)

Sont rejetées les demandes en concession des mines « Angèle » à Tuyên-Quang formulée le 3 mars 1927 par la Société des Charbonnages de Tuyên-Quang.

(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 novembre 1930)

Une explosion, due sans doute au grisou, s'est produite aux charbonnages de Tuyên-Quang. Un surveillant français a été blessé, ainsi que 13 travailleurs indigènes, dont 5 grièvement.

TONKIN
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 20 décembre 1930)

C'est le 13 octobre au matin qu'un coup de grisou fit 14 victimes aux mines de Tuyên-Quang.

L'Européen blessé est M. Sudre, surveillant.

Annuaire Desfossés 1931, p. 886 :

Conseil : A. Le Roy des Barres, A. Baffeuf, C. Mazet, F.-X. Baffeuf, A. Chrétien, C. Dubreuilh, F. Sauvage.

LISTE GÉNÉRALE PROVISOIRE PAR ORDRE ALPHABETIQUE DES ÉLECTEURS FRANÇAIS
À LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DU TONKIN.
ANNÉE 1931
(*Bulletin administratif du Tonkin*, 1931)

N°	Noms et prénoms	Âge	Qualité donnant droit au vote	Domicile	Date d'établissement au Tonkin
79	Mazet	55	Adm. délégué des Charbonnages de TuyênQuang	Hanoï	1916

TONKIN

(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 décembre 1931)

Naissances : Blaise Pierre, fils de l'ingénieur de Tuyên-Quang et de Mme, née A. Delenvellerie.

SOCIÉTÉ DES CHARBONNAGES DE TUYEN-QUANG
EMPRUNT OBLIGATAIRE DE 1.000.000 DE FRANCS
(*L'Avenir du Tonkin*, 30 nov.-18 décembre 1931)

La Société des charbonnages de Tuyên-Quang, société anonyme au capital de 8.000.000 de francs, procède, conformément à la décision prise par son conseil d'administration dans sa séance du 18 juin 1931, ratifiée par l'assemblée générale du 21 septembre 1931, à l'émission d'une première tranche d'obligations d'un montant de 1.000.000 de francs. Cette émission est réalisée par la création, jouissance du 1^{er} juillet 1932, de 2.000 obligations de 500 francs produisant intérêts à 6 % l'an, net de tous impôts autres que la taxe de transmission, payables par semestre, échus le 15 janvier et le 15 juillet de chaque année.

Les actions seront émises à 480 francs libérales de 100 francs à la souscription et 380 francs lors de la répartition des titres et remboursables au pair dans un délai de 10 ans par voie de tirage au sort à partir du 1^{er} janvier 1933.

Les versements accompagnés des bulletins de souscription sont reçus sans frais et sans aucune limitation, aux guichets de la Banque de l'Indochine et de la Banque franco-chinoise, ainsi qu'au siège administratif de la Société des charbonnages de Tuyên-Quang, 38, bd. Gia-Long à Hanoi. Toutefois, les souscriptions pourront être réduites si le montant souscrit dépasse le montant des obligations à émettre.

La notice exigée par la loi a été publiée au « Journal officiel de l'Indochine » du 7 novembre 1931.

M. LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL À TUYÈN-QUANG
(*L'Avenir du Tonkin*, 14 janvier 1932)

.....
Puis il [Pasquier] s'est rendu à la mine de la Société des Charbons de Tuyên-Quang. Guidé par MM. Baffleuf, Barondeau et Bellenger [Bellengé], il est descendu dans les galeries souterraines où se fait l'extraction du charbon. Il a visité ensuite la laverie, la centrale électrique et le port d'embarquement du charbon. Très vivement frappé de l'installation méthodique de cette exploitation, qui a réduit au minimum les frais généraux et les prix de revient, M. le gouverneur général a chaleureusement félicité ses organisateurs.

.....

Charbonnages de Tuyên-Quang
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 17 janvier 1932)

Cette société fait, en ce moment, appel à l'épargne publique par une émission d'obligations d'un million de francs produisant un intérêt de 6 % « net de tous impôts autres que la taxe de transmission. »

On veut sans doute dire par là que les impôts seront payés par les soins de la Société et à ses frais.

Cet emprunt est sans doute destiné à rembourser la Banque de l'Indochine à laquelle il était dû, en 1930 : 900.000 fr. au taux de 10 %. Ce serait en effet une opération avantageuse et qui ferait faire à la société une économie annuelle de 36.000 fr. Mais on ne voit pas trop quelle sera la garantie des obligations quand on constate à la lecture du bilan de 1930 que les immobilisations représentent plus des trois quarts de l'actif total et que l'on pense à la difficulté actuelle de réaliser un actif de ce genre. La vente désastreuse de la mine de Paklan, du même groupe, qui a produit 50.000 fr. sur une mise à prix de 1.500.000 francs donne fort à réfléchir. Il est vrai que Paklan est une mine d'or, c'est-à-dire une simple loterie, tandis que Tuyên-Quang est une mine de charbon gras, très bien située pour ses transports et qui, exploitée avec beaucoup d'économie et de prudence, devrait procurer un bénéfice régulier. Il a d'ailleurs été annoncé l'an dernier un dividende pour lequel 300.800 fr. étaient prévus, toujours sous cette curieuse réserve : à condition d'avoir l'approbation de la trésorerie. Tel n'ayant pas été le cas, le dividende n'a pas été distribué. C'était plus prudent : mais il vaudrait mieux dans ce cas ne pas annoncer de dividende et affecter tous les bénéfices aux amortissements pendant quelques années.

Il serait peut-être sage aussi de renoncer à des prospections coûteuses pour s'en tenir à l'exploitation du gisement connu.

TONKIN
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 20 mars 1932)

À Tuyên-Quang, M. Pasquier a visité l'École d'agriculture, la Citadelle et la mine des Charbonnages de Tuyên-Quang où il a été guidé par MM. Baffleuf, Barondeau et Bellengé.

Notre carnet financier
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 avril 1932)

Tuyên-Quang aurait réalisé 400.000 francs de bénéfices en 1931, ce qui porterait le solde disponible à 600.000 francs ; la production fut de 26.189 tonnes. La société va émettre, dit-on, pour trois millions de francs d'obligations hypothécaires 6 1/2 %.

[Visites à Tuyên-Quang]
par H. CUCHEROUSET
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 5 juin 1932)

C'est au début de l'été 1914 que, pour la première fois, nous avons fait connaissance avec cette célèbre cité qu'est Tuyên-Quang. [...] Nous arrivions à Tuyên-Quang, non par la route, alors mauvaise piste, mais par le bateau à vapeur. Il y avait, à cette époque, deux services réguliers de chaloupes et un gros mouvement de batellerie, car c'était alors une époque de grande prospérité minière : Chodiên, Trang-Da* et la mine de M. Cadars, pour le zinc, étaient dans toute leur splendeur et l'on prospectait la mine de charbon ; la garnison était importante et trois colons, planteurs de café, y travaillaient pleins d'espoir. [...]

Deux hôtels, pas moins. Au bord du fleuve, l'Hôtel des Mines, créé par M. Sauguet, auquel a, par la suite, succédé son gendre, M. Guiguen. [...]

Vers la fin de 1918, nous revenions à Tuyên-Quang, cette fois par le chemin de fer jusqu'à Phu-Tho, puis en auto ; c'était le début du service public automobile.

Nous venions visiter M. Bonnet, qui présidait alors aux débuts de la mine de charbon, avec de petits capitaux et des moyens de fortune mais de grandes espérances. Et nous parlions aussi de Besançon, la vieille cité impériale. Bonnet devait, peu d'années après, rentrer en France ; il y trouva une maison, à Vincennes « À une condition, dit le propriétaire, c'est qu'en prenant mon bail, vous preniez mon portefeuille d'assurances ». L'affaire était bonne ; le pauvre ingénieur n'en profita pas longtemps : la mort l'emportait peu après. [...]

Nous revîmes Tuyên-Quang plusieurs fois depuis, en particulier pour inaugurer le premier puits de la mine de charbon, en voie de devenir, techniquement, une excellente affaire. [...]

Nous arrivons à la nuit ; la ville brille de mille lumières électriques.

C'est la mine de charbon qui lui fournit le courant, payé au compteur de la centrale 0 \$ 14, croyons-nous, le kilowatt-heure. Bonne affaire pour la mine, à laquelle le kilowatt ne revient certainement pas très cher, vu qu'elle y brûle ses déchets, qu'elle n'a pas de frais de transports et que la centrale fournit le courant à toutes les installations de la mine. Donc gain intéressant, mais limité, car la Ville comprend les affaires avec l'esprit le plus étroit.

Pour que ses frais d'éclairage urbain et des édifices administratifs lui reviennent à peu de chose, il fallait les regagner sur le client. Il y avait deux manières : celle d'Aristide Boucicaut, vendre beaucoup de courant à petit bénéfice, et celle des chevaliers de l'escopette : étrangler les quelques clients qui, par orgueil, prendraient l'électricité. On choisit la seconde méthode et, alors qu'on aurait pu faire des tarifs presque aussi bas

qu'à Hanoï, on doubla plus que le prix : 31 sous. Résultat : un nombre infime de clients, qui ne prennent que quelques lampes de faible puissance.

Et l'Hôtel des Mines, qui possède en même temps la principale boutique de la place, le cinéma, un garage et son atelier, qui fabrique la glace et les boissons gazeuses, s'en tient naturellement à son moteur à huile lourde dont la dépense ne dépasse pas cinq sous par cheval-vapeur.

Tuyên-Quang n'a plus la même activité qu'en 1914 ou même qu'en 1922.

Les mines de zinc de la vallée sont arrêtées ou en veilleuse, et c'est, de ce fait, une diminution de 70 % du mouvement fluvial, et les mines de Tuyên-Quang même (Trang-Da* et Yên-Linh), qui eurent jusqu'à une vingtaine d'employés et ingénieurs européens, n'ont plus aujourd'hui qu'un ou deux gardiens. [...]

Partant de Hanoï à 14 heures, vous serez aisément à Tuyên-Quang à 17 heures 30. Vous visiterez la citadelle : elle en vaut la peine ; la mine de charbon est à deux pas ; la ville aussi a son charme et vous rentrerez à la nuit à l'Hôtel des Mines, prendre l'apéritif, faire un bon repas et vous coucher de bonne heure. [...]

(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 22 juin 1932)

Charbonnages de Tuyen-Quang. — Bénéfice de 1931 : 389.598 fr. Solde disponible : 616.402 francs, il a été affecté 496.332 francs aux amortissements ; le solde a été reporté à nouveau après dotation de la réserve légale.

Notre carnet financier

(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 juillet 1932)

C'est à 389.598 francs que s'élève le bénéfice net réalisé en 1931 par les Charbonnages de Tuyên-Quang ; le report antérieur était de 226.804 francs.

CHARBONNAGES DE TUYÊN-QUANG

(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 10 juillet 1932, p. 464-465)

L'assemblée ordinaire s'est tenue le 21 juin sous la présidence de M. F. Sauvage, pdt du conseil d'administration.

Le rapport du conseil à cette réunion indique que la production a été strictement adaptée au rythme des ventes. À la mine, il n'y a qu'un stock insignifiant : 150 t. dans les tours à charbon. Pour parer aux imprévus dus aux difficultés de transports en période de basses eaux, un stock de 1.500 t. a été constitué à Hanoï destiné à faire l'appoint pendant les mois d'hiver.

Les ventes ont été de 25.000 t. en augmentation sur celles de l'an dernier. Mais le prix de vente a dû être abaissé p. faire face à la concurrence des charbons indochinois et japonais.

Annuaire Desfossés 1933, p. 943 :

Conseil : F. Sauvage, pdt ; A. Baffleuf, v.-pdt adm.-dir. ; C. Mazet, A. Chrétien, G. Barondeau.

CHARBONNAGES DE TUYÊN-QUANG
(*Le Journal des finances*, 26 mai 1933)

Les résultats obtenus en 1932 par cette société traduisent une amélioration qui mérite d'être soulignée, eu égard aux circonstances. Avec une production maintenue à 25.550 tonnes, le bénéfice a atteint 520.000 fr. contre 390.000 fr. en 1931.

Ce bénéfice sera, comme l'an dernier, affecté aux amortissements, mais il a été indiqué à l'assemblée du 20 mai que le dividende de 5 % afférent à l'exercice 1929 et dont le paiement avait été différé pour ménager la trésorerie, sera réglé après le remboursement total des avances bancaires déjà ramenées de 1 million en 1931 à 200.000 fr. à fin 1932, c'est-à-dire vers la fin de l'exercice en cours.

Notre carnet financier
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 juin 1933)

Tuyên-Quang a produit 25.550 tonnes en 1932, a vendu 22.700 tonnes et a gagné net 520.178 francs contre 389.598 francs en 1931.

Notre carnet financier
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 1^{er} janvier 1934)

Tuyên-Quang a produit 23.500 t. et gagné net 128.000 francs en 1932 ; le poste débiteurs dépasse 1.100.000 fr. Pendant le premier semestre 1933, la société a produit 13.515 tonnes.

Charbonnages de Tuyên-Quang
(exercice 1932)
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 15 avril 1934)

N. B. — En principe, nous préférons ne pas parler du côté financier des affaires ; nous nous contentons donc de renseignements techniques puisés dans le dernier rapport du conseil d'administration (30 mai 1933)..

*
* *

Travaux du fond. — Nous avons poursuivi les travaux suivant le programme exposé dans notre dernier rapport. Cependant, en mi-mars 1933, nous avons dû modifier ce programme, par suite d'un feu dans les remblais d'un des dépilages, entre Gisèle I et II il ne reste plus actuellement qu'un point douteux dans le toit de la galerie de retour d'air. Des sondages ont été faits sur ces quelques mètres de galerie, pour en permettre l'embouage (remblai à l'eau).

De ce fait, les travaux de recherches ont été momentanément suspendus, et l'extraction a été concentrée sur le plan d'Ha-Giang, de mars à octobre.

Travaux du jour. — Chargement à quai. — Les couloirs de descente par gravité ont été remplacés par un portique système Applevage, qui permet d'éviter tous bris des classés au cours de leur chargement sur jonques.

Centrale électrique. — L'exécution du contrat d'affermage du réseau électrique de la Ville de Tuyên-Quang s'est poursuivi dans des conditions satisfaisantes.

Sur le minimum de 80.000 kWh, prévu par nos accords avec l'Administration, 39.995 ont été vendus aux abonnés au cours de 1932 ; le reliquat, c'est-à-dire 40.005 kWh, nous a été réglé par le budget provincial.

Nous sommes en pourparlers pour étendre l'éclairage électrique aux bâtiments militaires et à de nouveaux abonnés.

Assainissement. — Avec le concours de l'Institut Pasteur de Hanoï et de la résidence de Tuyên-Quang, nous procédons à l'assainissement méthodique de notre domaine de surface, pour lutter contre le paludisme.

Production et ventes. — Notre production s'est maintenue à 25.550 tonnes. Nos ventes, malgré la crise, ont atteint 22.700 tonnes, et nos prévisions pour 1933 atteignent ce chiffre.

Nous avons dû baisser nos prix de 8 à 14 % pour suivre ceux de la concurrence indochinoise et ceux des charbons d'importation. Nous avons, en conséquence, comprimé notre prix de revient.

Compte profits et pertes. — Le solde bénéficiaire du compte profits et pertes se monte à 634.239 fr. 83, y compris le report de 1931 de : 14.066 fr. 56, faisant ressortir un bénéfice brut pour l'exercice 1932 de 520.173 fr. 27.

Sur le solde bénéficiaire, nous vous proposons les amortissements suivants, s'élevant à 499.307 fr. 10., laissant un bénéfice de 128.186,10 après prélèvement de 5 % pour la réserve légale 6.747.63.

En raison de la situation économique actuelle, nous vous demandons de reporter à nouveau ce reliquat.

N. D. L. R. — Il serait en effet déplorable que les actionnaires perdissent la bonne habitude qu'ils ont prise dans presque toutes les sociétés, de ne plus toucher de dividendes. Néanmoins, il serait intéressant de voir cette société jouir d'une trésorerie assez élastique pour pouvoir étudier et mettre au point la distillation de ses schistes bitumineux.

Il y a une quinzaine d'années, le directeur d'alors, M. Bonnet, y avait pensé et avait visité à Autun une exploitation locale déjà ancienne de schistes bitumineux ; mais cette exploitation, avec ses procédés imparfaits, vivait péniblement et les mêmes procédés n'auraient pas permis alors au Tonkin de soutenir la concurrence des produits de pétrole d'importation. Il n'en serait peut-être pas de même aujourd'hui, des procédés plus perfectionnés ayant été mis au point en France et, semble-t-il, appliqués avec succès.

Charbonnages de Tuyên-Quang
(*La Journée industrielle*, 3 juin 1934)

Réunis hier en assemblée ordinaire, les actionnaires ont approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1933, faisant apparaître un solde bénéficiaire de 688.391 fr. 75, y compris le report antérieur de 128.186 fr. 10.

Après 503.560 fr. d'amortissements et dotation de la réserve légale, un reliquat de 166.348 fr. 59 a été reporté à nouveau.

CONSEILLERS PROVINCIAUX
(*L'Avenir du Tonkin*, 4 décembre 1934)

Sont nommés conseillers provinciaux pour la période 1934 1938 :

Membres français

Province de Tuyên-quang : MM. Laurent Bellengé, directeur des Charbonnages de Tuyên-Quang, membre titulaire ; Albéric Barlatier, planteur, membre titulaire ; Fernand, Gable, concessionnaire, membre suppléant.

LISTE PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE DES MEMBRES ACTIFS DE
L'ASSOCIATION TONKINOISE DES ANCIENS COMBATTANTS (ATAC) (1935)

N° matricule	Noms et prénoms	Professions	Adresses
1.512	Bellengé (Laurent)	Directeur des Charbonnages	Tuyên-Quang

Charbonnages de Tuyên-Quang
(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 22 juin 1935)

Le bénéfice de l'exercice 1934 est inférieur à celui de l'exercice précédent qui s'était élevé à 560.205 fr.

La Société des transports maritimes et fluviaux de l'Indochine*, dans laquelle le conseil à l'intention de prendre une participation, est, d'une part, le plus important client de Tuyên-Quang, car elle lui achète annuellement près de la moitié de la production, et, d'autre part, assure les livraisons des produits de la société.

Charbonnages de Tuyên-Quang
(*La Journée industrielle*, 30 juin 1935)

L'assemblée ordinaire, tenue hier, a approuvé les comptes de l'exercice 1934 qui font apparaître un solde bénéficiaire de 356.803 fr., dont 175.590 fr., reportés fin 1933. Après amortissements aux aménagements miniers de 200.000francs et au matériel et outillage de 100.000 fr., il reste un bénéfice net de 56.802 fr. 71, qui a été reporté à nouveau après prélèvement de 5 % pour la réserve légale, soit 2.840 fr. 13.

Charbonnages de Tuyên-Quang
(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 31 août 1935)

Au cours du dernier exercice, la production de toutes catégories sorties de la laverie a été de 17.342 tonnes et les ventes se sont élevées à 16.162 tonnes.

Les principaux clients de la société ont été la « Société de transports maritimes et fluviaux de l'Indochine* », « le Chemin de fer du Protectorat », la « Fonderie de Quang Yen », les « Verreries d'Extrême-Orient » et la « Société des Porcelaines* ».

Le jeu de la concurrence l'a obligée à baisser ses prix de vente par suite de la réduction des demandes et l'arrêt de ses ventes sur Chine, les Sociétés à charbon anthraciteux ayant travaillé davantage le marché indochinois. Le programme de l'année en cours comporte, en ce qui concerne l'extraction, une amélioration des conditions de travail et les recherches seront continuées par sondages, par galeries et descenderies. Pour les ventes, malgré des essais très satisfaisants, la Société n'a pu obtenir une commande de la Société française des « Chemins de fer du Yunnan* », celle-ci étant intéressée dans la « Société des charbonnages de Phan Mé » [Indochinoise de Charbonnages et de mines métalliques*]. Néanmoins, la Société a, dès à présent, plus de 18.000 tonnes de commandes.

CONSEIL PERMANENT DU GOUVERNEMENT GÉNÉRAL DE L'INDOCHINE.
(*L'Avenir du Tonkin*, 23 septembre 1935)

Mines.

Projet d'arrêté accordant à la Société des Charbonnages de Tuyên-quang l'autorisation personnelle d'acquérir «les miroités miniers sur tout le territoire de l'Indochine, en ce qui concerne les hydrocarbure liquides et gazeux, bitumes, asphaltes, schistes et grès bitumineux.

Charbonnages de Tuyên-Quang
(*La Journée industrielle*, 6 septembre 1936)

L'assemblée ordinaire tenue à Hanoï a approuvé les comptes de l'exercice 1935, présentant un solde disponible de 349.643 fr.

Après dotation de la réserve légale, et amortissement des concessions minières pour 225.000 fr., un reliquat de 67.147 fr. a été reporté à nouveau.

Les actionnaires ont ratifié en outre l'acquisition au pair de 50 fr. des 10.000 actions de la Société des Transports Maritimes et Fluviaux de l'Indochine, décidée par l'assemblée du 23 juin 1935.

Commission pour l'adaptation des lois sociales à l'Indochine
(*Chantecler*, 15 octobre 1936, p. 2)

La CCI de Hanoï propose :

— pour le commerce et l'industrie :

Baffeuf, adm.-dir. Transp. mmes et fluviaux, des Charbonnages de Tuyên-Quang, de la Manufacture de boutons

Société des charbonnages de Tuyên-Quang
Assemblée ordinaire tenue à Hanoï le 30 juillet 1936
(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 19 décembre 1936)

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nous avons l'honneur, Messieurs, de vous présenter notre rapport annuel et de soumettre à votre approbation les comptes de l'exercice 1935 et le bilan de notre société arrêté au 31 décembre 1935.

Travaux

Exploitation. — L'exploitation s'est faite cette année en amont de la cote 58 dans toute la partie du gisement situé au nord de Gisèle II sur 200 mètres de développement jusqu'au puits nord. Deux tranches d'une surface totale de 120 m² ont en outre été exploitées à l'ouest de Gisèle 1, en aval de la cote de roulage 66.

Tous les dépilages ont été remblayés partie à la main, partie hydrauliquement, la moyenne de remblais introduits dans la mine en argile pure étant en volume égale à 75 % de la production.

Nous avons repris dans le cours de cet exercice nos recherches intérieures pour reconnaître :

- 1° le prolongement de la cuvette à l'ouest ;
- 2° le flanc sud-ouest ;
- 3° le crochon aval nord-est Gisèle 1 ;
- 4° le prolongement du ghe [sic] vers l'est.

Les résultats obtenus sont satisfaisants.

Recherches diverses. — Au cours de l'année 1935, nous avons d'autre part occupé 5 périmètres pour hydrocarbures dont 2 dans la région de Thanh-Hoa (Annam) et 3 au Cambodge sur quelques indices que nous faisons reconnaître.

Électricité. — L'électrification du Camp Moulinay a été réalisé en décembre.

Assainissement. — En dépit des quelques travaux d'assainissement, débroussaillage, pétrolage, l'état sanitaire s'est révélé mauvais cette année. Mais cette situation n'a pas été particulière à la mine, c'est dans tout le centre de Tuyên-Quang que l'on a enregistré, durant l'été, une recrudescence marquée du nombre de malades. L'Institut Pasteur projette de poursuivre l'assainissement des deux ravins restant à drainer avoisinant nos installations.

Production et recettes

La production a été de 17.627 tonnes de charbon marchands en criblé, noisette, menu et tout-venant.

Le tonnage vendu a été de 15.603 tonnes.

Nos principaux clients ont été : Société des transports maritimes et fluviaux de Indochine, les Chemins de fer du Protectorat, la Fonderie à zinc de Quang-Yên et les Verreries d'Extrême-Orient. Nous avons également livré aux fabricants de porcelaine* et aux particuliers pour le chauffage domestique.

Recettes de la Centrale. — Le produit des recettes de la centrale a été de 13.677 p. 63.

Personnel. — M. Bellengé, directeur de l'exploitation ; M. Blaise, maître-mineur a été rapatrié et remplacé par un surveillant, M. Christiani ; personnel indigène au mois ; 5 ; mineurs et coolies fonds et jour : 240 à 280.

Stock charbon. — Sur parc mine et sur parc Gia-Lâm au 31 décembre 1935 : 3.447 T. 700.

Programme 1936

Extraction. — Se tiendra dans les dépilages du versant nord Gisèle I et II et dans les avancements des travaux de recherches.

Recherches. — Continuation des travaux de reconnaissance du gisement poursuivis au cours de l'année 1935.

Prospection préliminaire dans les périmètres d'hydrocarbures.

Ventes. — Nous envisageons une légère augmentation de nos ventes au cours de l'année 1936.

D'autre part, pour faciliter l'écoulement de nos menus et surtout pour élever le prix de vente de nos petites catégories, nous projetons l'installation de nos deux presses à boulets ovoïdes à Haiphong. Ces agglomérés pourront être écoulés pour ravitaillement des chaloupes, navires et comme charbon domestique.

Situation financière

Le compte profits et pertes que nous vous soumettons présente un solde bénéficiaire de 349.643 fr. 92 dont 53.962 fr. 58 reportés à nouveau fin 1934

Le règlement partiel fait par la Société des transports maritimes et fluviaux de l'Indochine en cours d'année sur sa dette à la Société a permis de régler le dividende voté pour l'exercice 1929.

Nous vous proposons d'effectuer sur le montant du solde bénéficiaire 1935 un amortissement de 225.000 francs sur les concessions minières, ce qui laisserait apparaître un bénéfice net de 118.411 fr. 72 à reporter à nouveau après prélèvement de 5 p. 100 pour la réserve légale, soit 6.252 fr. 20.

Si vous acceptez ce règlement des écritures, celles-ci seront passées en conséquence.

Divers

Nous notons d'autre part qu'usant de l'autorisation que nous avait donnée l'assemblée générale du 29 juin 1935, votre conseil s'est entremis auprès de M. Fortuné Sauvage, votre président, pour l'acquisition au pair 50 fr. de dix mille actions de la Société des transports maritimes et fluviaux de l'Indochine. Toutefois, pour tenir compte les objections formulées par l'un d'entre vous, cette opération a été réalisée sous condition suspensive de ratification par vous lors de la présente assemblée. Il vous appartiendra en conséquence de décider à cette occasion de la suite définitive à donner à la résolution que, l'an dernier, vous aviez votée à ce sujet par 642 voix contre 17.

Nous vous informons par ailleurs que pour rémunérer les bons offices de M. Georges Barondeau, l'un de vos administrateurs, à l'occasion de l'immatriculation au nom de votre société des cinq périmètres d'hydrocarbure pris sur ses indications et après reconnaissances par ses soins en Annam et au Cambodge, il a été convenu que ce dernier aurait droit à trente-trois pour cent de tous les avantages que votre société pourra retirer de la mise en valeur des dits périmètres.

Nous vous demandons d'approuver cet accord, à charge de vous rendre compte de son exécution.

Questions à l'ordre du jour

Vous aurez ensuite :

1° À procéder au renouvellement de votre conseil d'administration nommé le 30 juin 1930 et dont les pouvoirs arrivent à expiration cette année : MM. Fortuné Sauvage, Antoine Baffeuf, Albert Chrétien, Georges Barondeau et Charles Mazet, administrateurs sortants, sont rééligibles ;

2° À pourvoir à la nomination d'un ou plusieurs commissaires pouvant agir conjointement ou séparément ; M. Chantemerle, commissaire pour l'année 1935, est rééligible ;

3° À décider, s'il y a lieu, de donner à vos administrateurs l'autorisation prévue par l'article 40 de la loi du 24 juillet 1867 de prendre un intérêt direct ou indirect ou à traiter des affaires avec la société.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1935

8.753.772 41

TUYEN-QUANG
Accident de travail
(*L'Avenir du Tonkin*, 30 octobre 1936)

26 octobre — Ce jour-là en taillant un bois de garnissage, pour son chantier, le nommé Ng-dinh-Vaug, coolie, s'est donné un coup de hache au pied. Prévenu aussitôt, le cai-surveillant s'en est allé rendre compte de l'accident à M. Bellengé Laurent, directeur des charbonnages à T. Q., qui lui a fait remettre une lettre autorisant le blessé à se faire admettre à l'hôpital de T. Q.

Annuaire Desfossés 1937, p. 1043 :
Conseil : *idem* 1933
Commissaires aux comptes : A. Chantemerle ; Couteau, suppl.

CHARBONNAGES DE TUYEN-QUANG
(*France-Outre-mer*, 25 juin 1937)

L'excédent des recettes sur les dépenses, pour l'exercice 1936, se monte à 295.697 francs formant avec le report antérieur un solde créditeur de 416.807 francs. Le conseil proposera d'effectuer différents amortissements. Le total des amortissements pratiqués par la société depuis sa constitution ressort à 5.520.735 francs.

Charbonnages de Tuyên-Quang
(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 7 août 1937)

L'assemblée ordinaire du 30 juin a approuvé les comptes de l'exercice 1936 qui se soldent par un bénéfice net de 295.697 fr. Le total disponible, y compris le report antérieur, atteint 416.806 fr. Cette somme, à l'exception de 16.962 fr. qui ont été reportés, a été affectée aux amortissements.

TUYÊN-QUANG
Accident du travail
(*L'Avenir du Tonkin*, 23 septembre 1937)

Ces jours derniers, les coolies routeurs Trân van Am et Cuộc poussaient un wagon de charbon aux charbonnages de Tuyên-Quang.

Le coolie Am poussait le premier wagon suivi du coolie Cuộc qui poussait le deuxième. Le coolie Am, ne voulant pas se montrer inférieur, son camarade, ne s'est pas dégagé rapidement et s'est fait tamponner l'avant bras par le wagon que poussait Cuộc.

Am a été admis à l'hôpital de Tuyên-Quang et Cuộc s'est enfui sans aviser quiconque et sans laissez d'adresse.

Charbonnages de Tuyên-Quang
(L'Information d'Indochine, économique et financière, 30 octobre 1937)

La société a subi en 1936 une augmentation de 10 à 12 % de ses prix de revient, du fait des lois sociales et de l'alignement du franc. Cette augmentation atteindra vraisemblablement 15 % cette année. Les prix de vente ont d'ailleurs suivi approximativement la hausse des prix de revient.

Des sondages effectués l'an dernier entre Phu-Doan et Tuyên-Quang ont échoué. La société n'abandonne pourtant pas l'idée de la recherche d'une cuvette carbonifère dans cette région et reprendra les sondages fin 1937 ou en 1938.

Aucune prospection n'a été effectuée dans les périmètres d'hydrocarbures occupés en 1935.

Pierre GUILLAUMAT,
L'Industrie minérale de l'Indochine en 1937
MINES DE HOUILLES GRASSES ET FLAMBANTES
Société anonyme des charbonnages de Tuyên-Quang
(Bulletin économique de l'Indochine, fasc. 6, 1938)

1937	Personnel moyen occupé	Européens	2
		Asiatiques	330
Production (en tonnes)			20.306

Recherches. — Reconnaissance de 3 couches de 1 m à 4 m de puissance dans la partie Ouest du gisement.

.....
La société a augmenté les salaires de 20 %. Ils sont de 10 à 50 % supérieurs au salaire de base régional ; 77 ouvriers ont bénéficié d'un congé annuel en 1937. Les absences irrégulières sont très nombreuses. La main-d'œuvre est semi-agricole.

L'exploitant n'a pas de formations sanitaires en raison de la proximité de l'hôpital provincial de Tuyên-Quang où les blessés appartenant au personnel sont soignés aux frais de la société.

Le nombre d'ouvriers hospitalisés n'a été que 10 en cours d'année ; ils ont été hospitalisés pour blessures légères et ont totalisé 180 journées de traitement.

CHARBONS GRAS (en milliers de tonnes métriques)

	En 1935			En 1936			En 1937		
	Classés	Menus et tout- venant	Total	Classés	Menus et tout- venant	Total	Classés	Menus et tout- venant	Total

Tuyên-Quang et Phan-Mé	6,9	26,9	32,8	5,382	30,054	35,436	15,89	27,138	43,028
Total	836,5	940,2	1.774,7	917,52	1.268, 569	2.186, 190	899,442	1.408, 564	2.308, 006

Charbonnages de Tuyên-Quang
(*La Journée industrielle*, 12 mai 1938)

Hanoi. — Les comptes de l'exercice 1937, qui seront présentés à l'assemblée ordinaire du 28 juin, font ressortir un bénéfice net de 399.585 francs contre 295.697 fr. précédemment. Compte tenu du report antérieur, le solde disponible atteint 416.547 fr. contre 416.806 francs. Le conseil ne proposera pas encore de dividende cette année.

La production de 1937 a été de 21.436 tonnes contre 18.052 tonnes en 1936.

CHARBONNAGES DE TUYÊN-QUANG
(*Les Annales coloniales*, 21 février 1939)

La production de charbons pour le premier semestre de l'exercice 1938 atteint 11.200 tonnes contre 9.300 pour le même semestre 1937.

DANS L'ORBITE DE LA [SAFIMIC](#)

CONSEILS PROVINCIAUX AUX TONKIN
(*L'Avenir du Tonkin*, 30 janvier 1939)

Sont nommés membres des conseils provinciaux du Tonkin pour la période 1939-1942.

MEMBRES FRANÇAIS
TUYEN-QUANG

M. Bellengé Laurent et M Guiguen Eugène à Tuyên-Quang, membres titulaires.

Liste électorale des élections des délégués au
[Conseil français des intérêts économiques et financiers du Tonkin](#)
(*Bulletin administratif du Tonkin*, 1939, p. 2161-2162)

PROVINCE DE TUYÊN-QUANG

1 Bellengé Laurent Directeur de la Société des Charbonnages de Tuyênquang 48 ans Tuyênquang
5 Cristiani Denis Surveillant aux Charbonnages de Tuyên quang 56 ans Tuyênquang

SOCIÉTÉ ANONYME DES CHARBONNAGES DE TUYÊN-QUANG
SOCIÉTÉ ANONYME
au capital de 8.000.000 de francs
SIÈGE SOCIAL :
TUYÊN-QUANG (Tonkin)
Assemblée générale ordinaire
(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 13 mai 1939)

Messieurs les actionnaires de la Société anonyme des charbonnages de Tuyên-quang sont convoqués par le conseil d'administration en assemblée générale ordinaire, à Hanoï, le jeudi 29 juin 1939, à dix heures, au siège administratif, 158, quai Clemenceau.

ORDRE DU JOUR

Rapport du conseil d'administration sur les opérations de l'exercice 1938 ;
Rapport du commissaire sur les comptes dudit exercice ;
Approbation, s'il y a lieu, desdits comptes et *quitus* à donner aux administrateurs de leur gestion ;
Désignation d'un ou plusieurs commissaires aux comptes pour l'exercice 1938 ;
Autorisation à donner aux administrateurs en conformité de l'article 40 de la loi du 24 juillet 1867.

AVIS

Pour avoir droit d'assister ou de se faire représenter à ladite assemblée, les propriétaires des actions au porteur devront déposer leurs titres dix jours au moins avant la date fixée pour la réunion, soit dans les caisses du siège social de la Société à Tuyên-quang, ou celle de son correspondant à Hanoï, la Société agricole, financière, industrielle et minière de l'Indochine [Safimic], 158, quai Clemenceau, Hanoï, soit dans les caisses de la Banque de l'Indochine ou de la Banque franco-chinoise à Hanoï ou à Paris, étant indiqué que les récépissés de dépôt des titres au porteur dans les établissements de crédit seront acceptés par la société aux lieu et place des titres eux-mêmes.

Le conseil d'administration.
(*Journal officiel* du 6 mai 1939)

SOCIÉTÉ DES CHARBONNAGES DE TUYEN-QUANG
SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 8.000.000 DE FRANCS.
Siège social : à TUYEN-QUANG (Tonkin).
Siège administratif : 158, quai Clemenceau, à HANOI (Tonkin).
(*Annuaire du Comité central des houillères de France et de la Chambre syndicale française des mines métalliques*, juin 1939, p. 287-288)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. SAUVAGE (F.), industriel, président, 23, rue Sébastien-Mercier, Paris (15^e).
BAFFELEUF (A.), Administrateur-délégué.
BARONDEAU (G.).
CHRÉTIEN (A.).
MAZET (C.).

DONNÉES FINANCIÈRES

Le capital de 8.000.000 de francs est divisé en 80.000 actions de 100 francs.
Il n'existe pas d'obligations.

Exercices	Dividendes
1933	Néant
1934	—
1935	—
1936	—
1937	—

DIRECTION

MM. BELLENGÉ (Laurent), Directeur.
BLAISE, ingénieur.

CONCESSIONS — TRAVAUX TRAITEMENT — CHEMINS DE FER ET PORTS

Concessions. — Marguerite (5 août 1932), 900 hectares; Yvonne (13 avril 1922), 900 hectares; Alice (18 février 1921), 248 hectares.

Données sur les travaux. — Couche de deux à sept mètres de puissance exploitée par 2 puits de 05 mètres de profondeur, munis de treuils et de 2 pompes électriques. Centrale de 2 groupes Weyher et Richmond de 150 kWh chacun, alimentant les installations de la Société. Cette centrale éclaire également le chef-lieu de Tuyen-Quang, suivant contrat passé avec l'Administration.

Traitement. — Criblage mécanique pour le plus gros que 40 m/m et laverie à rhéolaveurs système France pour le traitement du 0/40, 15 tonnes heures.

Chemins de fer et ports. — Appareils de chargement « portique système Applevage » pour la manipulation des charbons dans les chalands.

Port d'embarquement sur la rivière Claire, à 100 mètres des installations de traitement, pouvant recevoir des chalands de 50 à 200 tonnes.

NATURE DES COMBUSTIBLES

Houille sèche bitumineuse à longues flammes — matières volatiles : 36, cendres : 10, pouvoir calorifique 0.200 — soufre moins de 1 %.

Ce combustible est vendu comme charbon de soute (chemins de fer du Protectorat, compagnies de navigation), comme charbon à gaz : verreries à vitre et à bouteilles, comme charbon domestique pour salamandres et grilles. Également à diverses industries : chaufourniers, briqueteries, etc.

PRODUCTION (Tonnes)

1934	16.418
1935	17.567
1936	18.052
1937	21.436
1938	24.660

DISTRIBUTION DES COMBUSTIBLES AU POINT DE VUE DE LA CONSOMMATION
La production est vendue en Indochine.

PERSONNEL OUVRIER

330 ouvriers
Fond : 200 ouvriers.
Jour : 130 ouvriers

Institutions ouvrières. — Villas pour le personnel européen. Village pour les indigènes. Douches. Pharmacie.

ADRESSES DES BUREAUX ET EXPLOITATION

SIÈGE SOCIAL :

Adresse postale : à Tuyen-Quang (Tonkin).
Adresse télégraphique : Charbonnages Tuyen-Quang.

SIÈGE ADMINISTRATIF :

Adresse postale : 158, quai Clemenceau, à Hanoï (Tonkin).
Adresse télégraphique : Safimindo-Hanoï.
Téléphone : n° 592, à Hanoï.

Charbonnages de Tuyên-Quang
Assemblée ordinaire tenue à Hanoï le 29 juin 1939
Rapport du conseil d'administration
(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 9 septembre 1939)

Nous avons l'honneur de vous présenter, Messieurs, notre rapport annuel et de soumettre à votre approbation les comptes de l'exercice 1938 ainsi que le bilan de notre Société arrêté au 31 décembre 1938.

Travaux du fond

Exploitation. On a continué l'exploitation autour du Puits Gisèle I ; les dépilages seront terminés début 1939 ; les piliers de protection du puits seront respectés et celui-ci sera conservé comme retour d'air.

À Gisèle II, on a continué à dépiler à l'est du plan 25 et on a commencé le dépilage de l'aval pendage également à l'est du plan 25.

La production des chantiers de Gisèle 1 a été de t. 6.421.543 ; celle des chantiers de Gisèle II de 9.632.315.

Au quartier « Puits-Ouest », on a commencé le dépilage de quelques chantiers, où la production a été de 1.329.259

Les travaux de recherches, de reconnaissances et préparatoires dans ce quartier ont fourni 7.277.749

Soit une production totale de 26.660,86

Travaux de recherches

Quartier dit du « Puits-Ouest ». Le puits n° 3 a été arrêté à 25 m. de profondeur ; un travers-banc a été tracé au nord sans trouver de charbon. Un travers-banc sera tracé au sud en 1939

Le puits n° 4 a été arrêté dans la couche du mur à la côte 42 ; la couche du toit a été reconnue à l'ouest, et se serre à 30 m. du puits.

D'autre part, une vingtaine de puits de recherches et cinq sondages ont été foncés à l'ouest du gisement sur un allongement de 250 m. ; mais les puits ont été arrêtés par l'eau dans la couche de graviers à 5 ou 6 m. de la surface et les sondages n'ont pas donné de résultats satisfaisants.

Par contre, un sondage au sud du puits 1 a recoupé 1 m. 30 de charbon à la côte 49 et le puits de recherche n° 1 creusé à 150 m. au sud des puits numéros 1 et 2, a traversé un amas de charbon à la côte 15. Ce puits sera approfondi jusqu'à la côte 50 au cours de 1939 pour aller reconnaître la couche ainsi traversée à la cote 49 et à la cote 50 par l'ancien sondage n° 4 foncé à 25 m. à l'ouest.

Un travers-banc attaqué au sud dans la couche du mur, ayant, d'autre part, recoupé quatre passées de 0 m. 40 à 1 m. 20 de charbon à la côte 42, celui-ci sera, de son côté, poussé au cours de cette même année jusqu'au puits de recherche n° 1.

À noter également que deux puits placés légèrement au sud du passage des couches à l'ouest ont été attaqués en 1938 en dehors de la zone des gravillons et qu'en vue de déterminer le pendage de la couche reconnue par les deux sondages ci-dessus, un troisième sondage sera incessamment attaqué 450 mètres plus au sud.

Travaux du jour

Le roulage de l'ouest a été amélioré et la voie ballastée sur tout le parcours.

Des petits chevalements ont été placés sur les puits 1, 2 et 3 du quartier du « Puits Ouest ».

Le puits n° 1 a été bétonné.

Centrale électrique

La centrale électrique a fonctionné normalement. Sa production a été de 62.159 kiloWatts-heure dont 44.426 ont été livrés à la consommation du centre urbain de Tuyên-Quang.

Son exploitation a toutefois été sérieusement affectée au cours de ces douze derniers mois, aussi bien par l'augmentation des cours des matières premières nécessaires à son entretien et son fonctionnement que par la hausse des salaires consécutive à l'application de la nouvelle législation du travail. Et l'autorité locale s'étant refusée à donner suite à la demande de révision de nos tarifs de cession à la clientèle que nous lui avons adressée le 26 avril 1938, l'on peut considérer aujourd'hui que l'économie de la convention passée le 16 mars 1931 avec le Protectorat du Tonkin pour la fourniture de l'énergie électrique dans le centre de Tuyên-Quang, s'est trouvée complètement bouleversée et ne répond plus aux conditions qui l'avaient motivée.

Assainissement. L'état sanitaire a été satisfaisant

Personnel

Européen : Un directeur et un surveillant au fond.

Indigène : 400 mineurs et coolies au fond.

170 hommes et femmes au jour.

Production et ventes

Comme les années précédentes, la production et la vente du charbon ont marqué une stabilité et un équilibre satisfaisants; il a en effet été vendu 24.290 t. 367 sur les 24.660 tonnes 866 extraites.

Ce résultat témoigne également de la fidélité de notre clientèle locale, seul un très faible tonnage ayant été livré à l'exportation.

Malheureusement, la presque totalité de ces ventes, conditionnées par nos accords antérieurs avec les bénéficiaires, a été effectuée aux prix de 1937, alors que nos prix de revient marquaient une progression rapide sous l'influence d'un ensemble de facteurs

se rattachant aussi bien aux dépréciations successives de la piastre qu'aux nouvelles charges sociales auxquelles nous avons eu à pourvoir.

Et c'est ainsi que nos frais d'exploitation étant passés de 1.057.404 fr. 28 en 1937 à 1 million 534.927 fr. 90 en 1938 alors que l'ensemble de nos recettes s'élevait péniblement à 1.784.518 fr. 24 contre 1.456 990 fr. 15 l'année précédente, le compte Profits et Pertes que nous vous présentons pour le dernier exercice s'est soldé par un reliquat bénéficiaire brut de 249.590 fr. 34.

Questions à l'ordre du jour

Nous laissons à votre commissaire aux comptes le soin de vous fournir des explications que peuvent comporter les différents postes de notre bilan au 31 décembre 1938 et nous vous demandons, si vous approuvez les comptes ainsi soumis à votre examen, de vouloir bien décider que le montant du solde bénéficiaire de l'exercice sera affecté en totalité à l'amortissement du poste Aménagements miniers, déduction faite du montant des jetons de présence à payer aux administrateurs en application de l'article 29 de vos statuts et que vous aurez à fixer pour l'exercice 1938.

Après quoi, vous aurez à procéder à la nomination d'un ou plusieurs commissaires aux comptes pour l'exercice en cours, MM. Chantemerle, commissaire titulaire, et Couteau, commissaire suppléant, étant rééligibles. Rappelant enfin que votre assemblée générale du 28 juin 1938 avait accordé à vos administrateurs l'autorisation prévue par l'article 40 de la loi du 24 juillet 1867, nous notons qu'au cours de l'année 1938, nous avons vendu 3.472 t. 500 de charbon à la Société des transports maritimes et fluviaux de l'Indochine* [Sauvage] pour la somme de 29.783 p. 12 et que cette dernière a non seulement effectué pour le compte de notre société diverses opérations de transit et de transport de marchandises pour un montant de 830,16 p., mais encore, assuré l'évacuation sur le Delta, et diverses destinations, de 12.529 t. 884 de charbon pour la somme de 30.654 p. 18.

D'autre part, votre conseil a décidé, le 15 décembre 1938, de prendre option d'achat sur les Mines d'or de Kouei-Ngoa*, sises dans la province de Bac-Kan et appartenant à la Société agricole, financière, industrielle et minière de l'Indochine [Safimic] dont votre administrateur délégué est également administrateur délégué et principal actionnaire, étant précisé que ces mines comprennent cinq concessions, dix périmètres et diverses installations, que la durée de la dite option est d'une année, le prix prévu de 150.000 piastres et qu'au cours de la dite option, notre société pourra y faire effectuer à ses frais, risques et périls tous travaux de prospection qu'elle jugera utiles, à charge de faire le nécessaire tant pour l'entretien que la conservation des droits du propriétaire.

Nous vous demandons de vouloir bien approuver ces diverses opérations soumises d'ailleurs au contrôle de votre commissaire aux comptes.

Nous vous demandons, en outre, de renouveler à vos administrateurs l'autorisation que nous leur aviez donnée l'an dernier en vertu de l'article 40 de la loi du 24 juillet 1867.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1938

ACTIF	
Disponible :	
Banques	73.936,36
Caisses	15.845,40
Réalisable :	

Débiteurs divers	909.429,10
SAFIMIC	29.166,80
Magasin	245.569,91
Portefeuille	500.000,00
Stock charbon	70.856,94
Engagé	8
Cautionnements	62.960,00
Droits fiscaux	21.809,18
Immobilisé :	
Aménagements miniers	2.176.642,75
Concessions minières	301
Centrale électrique.	1.502.330,66
Immeubles	366.201,76
Laverie	1.417.866,44
Mobilier	10.674,50
Matériel et outillage	1.087.952,80
Voie	19.090,80
Plantation	1
Divers :	
B. I. C. Hanoi, compte coupon numéro 3	12.370,70
Recherches pétrole.	1.292,40
Frais de constitution	1
Frais d'augmentation capital	1
	<u>8.524.280,50</u>

PASSIF	
Non exigible :	
Capital	8.000.000,00
Réserve légale	82.714,53
Exigible:	
Créditeur divers	34.472,58
Bureau de Paris	8.750,00
Fournisseurs divers	55.488,80
Frais à régler	81.394,70
Dividendes	11.869,55
Profits et pertes :	
Bénéfices au 31 décembre 1938	249.590,34
	<u>8.524.280,50</u>

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

DÉBIT	
Frais d'exploitation	1.055.797,65
Frais généraux	260.730,25
Frais d'entretien	218.400,00
Solde bénéficiaire :	
Report de 1937 :	Néant
Bénéfices de 1938	249.590,34
	<u>1.784.518,24</u>
CRÉDIT	
Exploitation Centrale électrique	28.093,80
Production	724.781,64
Recettes diverses	31.642,80
	<u>1.784.518,24</u>

LES RÉOLUTIONS

L'assemblée a adopté, à l'unanimité, les résolutions suivantes :

Première résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu le rapport du conseil d'administration et du commissaire aux comptes, approuve les comptes et le bilan de l'exercice 1938 tels que les a établis le conseil d'administration. Fixe en conséquence, à 249.590 fr. 34 le bénéfice brut dudit exercice, qu'il décide d'affecter à due concurrence à l'amortissement du poste Aménagements miniers ; approuve en outre les actes exécutés par les administrateurs en vertu de leur mandat, en conséquence, leur donne quitus entier et sans réserve de leur gestion pour ledit exercice, et décide de fixer à 30.000 francs le montant des jetons de présence qui leur seront attribués et répartis pour l'exercice 1939.

Deuxième résolution

L'assemblée générale nomme M. Chantemerle Albert, expert-comptable près les tribunaux et la Cour d'appel de Hanoï, 3, boulevard Henri-Rivière, en qualité de commissaire des comptes pour l'exercice en cours avec mission de faire à la prochaine assemblée générale ordinaire annuelle un rapport sur les comptes de cet exercice ; elle maintient ses émoluments à 200 piastres comme précédemment.

L'assemblée nomme en outre comme commissaire suppléant M. Couteau Albert, expert-comptable près les tribunaux et la Cour d'appel de Hanoï, demeurant à Hanoï, 30, rue des Voiles.

Troisième résolution

L'assemblée, après avoir entendu le rapport spécial du commissaire des comptes sur les opérations de transports de fournitures de charbons intervenus entre la société et la Société des transports maritimes et fluviaux de l'Indochine au cours de l'année 1938 conformément à l'article 40 de la loi du 24 juillet 1867, déclare les ratifier purement et simplement et donner à MM. F. Sauvage et Antoine Baffeuf, administrateurs de ces deux sociétés, *quitus* à cet égard

Elle renouvelle en outre, pour l'exercice en cours, l'autorisation qu'elle avait donnée l'an dernier à ses administrateurs de prendre ou conserver un intérêt direct ou indirect dans toutes opérations, marchés ou traités par ou pour son compte.

Annuaire Desfossés 1940, p. 710 :
Idem 1937.

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE HANOÏ (TONKIN)
LISTE DÉFINITIVE DES ÉLECTEURS FRANÇAIS
ANNÉE 1940
(*Bulletin administratif du Tonkin*, 1^{er} avril 1940, pp. 474-484)

PROVINCE DE TUYENQUANG
234 Bellengé Laurent Dir. Sté Charbonnages, fournisseur d'énergie électrique
Tuyênquang

SOCIÉTÉ ANONYME DES CHARBONNAGES DE TUYÊN-QUANG
Société anonyme fondée en 1924
(*Bulletin économique de l'Indochine*, 1943, fascicule 1)

Objet : la recherche, l'étude et l'exploitation de minerais de toute nature et plus particulièrement de concessions, périmètres et droits miniers connus sous la dénomination de « Charbonnages de Tuyên-quang ».

Siège social : Tuyên-quang (Tonkin).

Siège administratif : 44, avenue Pierre-Pasquier, Hanoï.

Capital social : 8.000.000 fr., divisé en 80.000 actions de 100 fr.

À l'origine, 800.000 fr. en 8.000 actions de 100 fr.

Porté en 1924 à 2.000.000 fr. par émission au pair de 12.000 actions de 100 fr.

En 1926 à 3.000.000 fr. par création de 10.000 actions de 100 fr. émises à 130 fr.

En 1927 à 4.000.000 fr. par création de 10.000 actions de 100 fr. émises à 130 fr.

En 1928 à 8.000.000 fr. par création de 40.000 actions de 100 fr. émises à 135 fr.

Parts de fondateur : 2.000 parts.

Conseil d'administration : MM. A[ntoine] BAFFELEUF, A[lbert] CHRÉTIEN, G[eorges] BARONDEAU, J[ean] BAFFELEUF [fils d'Antoine].

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : Avant fin décembre — 1 voix par 10 actions.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 8 % d'intérêt aux actions, 10 % au conseil, prélèvements facultatifs pour réserves ; sur le solde : 75 % aux actions, 25 % aux parts, sur la part des actions, il pourra être prélevé toutes sommes pour fonds de prévoyance.

Inscription à la cote : marché en banque au comptant : actions.

Exercices	Houille (1.000 tonnes)
1937	21,4
1938	23
1939	20,2
1940	15,4
1941	13,6

Exercices	Bénéfice net milliers de fr.	Cours des actions	
		plus haut fr.	plus bas fr.
1937	400	110	34,25
1938	250	41	29,5
1939	202	42,5	13
1940	- 1.523	—	—
1941	207		—

L'Amiral Jean Decoux visite le 3^e territoire militaire
et la province de Tuyên-Quang
(*La Volonté indochinoise*, 26 novembre 1943, p. 1 et 2)

.....

L'Amiral ... consacra le reste de la matinée à la visite des Charbonnages de Tuyên-Quang, sous la conduite de M. Bernard, Directeur de l'entreprise.

On sait que les Charbonnages de Tuyên-Quang produisent annuellement de 20 à 23.000 tonnes de charbon gras. Cette production est entièrement absorbée par la Colonie. L'Amiral s'intéressa particulièrement aux essais entrepris par M. Bernard pour la carbonisation en gazogène avec récupération de goudrons pouvant être utilisés sur une petite échelle à la réfection des routes. Le Chef de la Fédération tint ensuite à se faire montrer les constructions entreprises en vue de mettre à la disposition des ouvriers de la société des logements spacieux et confortables.

En se retirant, l'Amiral complimenta vivement M. Bernard, qui est, par ailleurs, président provincial de la Légion, des remarquables résultats obtenus en faveur de l'économie indochinoise par la société qu'il dirige.

Annuaire Desfossés 1945, p. 729 :

Conseil : A. Baffleuf, v.-pdt ; C. Mazet, A. Chrétien, G. Barondeau.

Annuaire Desfossés 1948, p. 778 :

Conseil : A. Baffleuf, pdt ; A. Chrétien, v.-pdt ; G. Barondeau, J. Baffleuf.

Commissaires aux comptes : A. Chantemerle ; Couteau, suppl.

INTERVENTION DE LA [HOLDING COLONIALE](#)

1948 : capital porté de 16 à 32 millions par l'émission à 110 fr. de 160.000 actions de 100 fr. (titre pour titre).



[Coll. Jacques Bobée](#)

CHARBONNAGES DE TUYEN-QUANG
Société anonyme au capital de 32.000.000 de fr.

Statuts déposés en l'étude de M^e Charles Tabouillot,
notaire à Nam-Dinh (Tonkin)

Siège social :
4, boulevard Bobillot -HANOÏ (Tonkin)

Registre du commerce : B / 9/ 49 Hanoi

PART BÉNÉFICIAIRE AU PORTEUR
entièrement libérée

Un administrateur (à gauche) : ?
Par délégation du conseil d'administration (à droite) : Baffeuf

Droit de timbre acquitté par abonnement.
Avis d'autorisation inséré au *Journal officiel de
l'Indochine* du 10 octobre 1928.

IMP. ARNOUT - PARIS

CHARBONNAGES DE TUYEN-QUANG

Société Anonyme au Capital de 32.000.000 de Francs

Statuts déposés en l'Étude de M^e Charles TABOUILLOT,
Notaire à NAM-DINH (Tonkin)

SIÈGE SOCIAL :

4, Boulevard Bobillot - HANOÏ (Tonkin)

Registre du Commerce : B/9/49 Hanoi

PART BÉNÉFICIAIRE AU PORTEUR

N^o 2641

Un Administrateur,

Un Administrateur,



Dispensé de l'Apposition Matérielle du Timbre
Décision en date à Saïgon du 24 Février 1948, du Directeur
de l'Enregistrement, des Douanes, du Timbre et de la
Propriété Foncière, n^o 60, publiée au Journal Officiel de
l'Indo-Chine, n^o 11 du 11 Mars 1948.

IMP. ARNOUT - PARIS

Coll. Serge Volper

CHARBONNAGES DE TUYEN-QUANG
Idem avec un cachet relatif au timbre actualisé

Dispensé de l'application matérielle du timbre.
Décision, en date à Saïgon du 24 février 1948, du
directeur de l'Enregistrement, des
Domaines, du Timbre et de la Propriété
foncière, n° 60, publiée au *Journal officiel du
Vietnam*, n° 11, du 11 mars 1948

IMP. ARNOUT - PARIS

CHARBONNAGES DE TUYEN-QUANG

(*L'Information financière, économique et politique*, 22 février 1950)

L'exercice 1949 se soldera encore par une perte.
L'exercice 1948 avait laissé un déficit de 8.560.329 fr.
La Société poursuit à Haïphong la construction de son usine d'émulsion
« Compomac ».

AEC 1951-1063 — Société des Charbonnages de Tuyên-Quang
Siège social : 1, boulevard Bobillot, HANOI (Nord Viet-Nam).
Correspondant à Paris : [la Holding coloniale](#), 4, rue Vivienne (2^e).
Capital. — Société anon., fondée en 1924. Capital de 9 millions de fr. — Parts :
4.000.
Objet. — Exploitation de concessions minières au Tonkin dans la région de Tuyên-
Quang. — Fabrication et mise en œuvre de liants routiers (procédés Compomac).
Conseil. — MM. Ant. Baffeuf, présid. et admin. dél. ; R[[aoul](#)] Nénard [[la Holding
coloniale](#)], vice-présid. ; A[[lbert](#)] Chrétien [[huissier à Hanoï](#)], Jean Baffeuf [[fils
d'Antoine](#)], H. Casseville, L.-F. Eckert [[ancien maire d'Hanoï](#)], R. Benmussa.

CONVOCATIONS D'ASSEMBLÉES

(*L'Information financière, économique et politique*, 26 mai 1951)

Ordinaires
28 MAI

Charbonnages de Tuyen-Quang. — 10 heures. 4, bd. Bobillot à Hanoï (au lieu du 25
mai).

SOCIÉTÉ DES CHARBONNAGES DE TUYEN QUANG
Société anonyme au capital de 32.000000 de francs
Siège social : 4, bd Bobillot — Hanoï
(*L'Entente*, 2 juin 1951)

L'assemblée générale des actionnaires de la Société des Charbonnages de Tuyên-
Quang, réunie à Hanoï le 28 mai 1951, a décidé de transférer le siège social de la dite
société de HANOÏ à HAÏPHONG, route du Transformateur (quartier de Ha-Ly).

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

BALO

(*L'Information financière, économique et politique*, 21 novembre 1951)

Charbonnages de Tuyen-Quang. — Capital porté de 32 à 50 millions de par émission au pair de 18.000 act. 1.000 fr., jouissance 1^{er} janvier 1952 p. 16 de 1.000 fr. ou 160 de 100 fr.).

Convocation d'assemblées

(*L'Information financière, économique et politique*, 8 mars 1952)

Extraordinaires

15 MARS

Charbonnages de Tuyen-Quang. — 10 h , à Haïphong

SOCIÉTÉ DES CHARBONNAGES DE TUYEN QUANG

Société anonyme au capital de 32.000000 de francs

Siège social : quartier de Haly à Haïphong

Correspondant à Paris, 17, rue Vivien ne (La HOLDING COLONIALE),

2^e avis de convocation pour une assemblée générale extraordinaire

(*L'Entente*, 8 avril 1952)

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme dite Société des Charbonnages de Tuyen-Quang, qui avait été convoquée pour le quinze mars 1952 avec les ordres du jour ci-après reproduits, n'ayant pu délibérer valablement, faute de réunir un nombre d'actionnaires représentant les trois quarts du capital social, les actionnaires de ladite société sont convoqués à nouveau en assemblée générale extraordinaire au siège social, à Haïphong, quartier de Haly, pour le mercredi 16 avril 1952, à onze heures, à l'effet de délibérer sur les ordres du jour suivants qui faisaient l'objet de la précédente assemblée convoquée pour le 15 mars 1952.

Premier ordre du jour

Vérification et reconnaissance, s'il y a lieu, de la déclaration notariée de souscription et de versement relative aux 18.000 actions nouvelles de 1.000 francs, émises en conséquence de l'augmentation de capital de 18.000.000 de francs, décidée par le conseil d'administration en vertu de l'autorisation donnée par l'assemblée générale extraordinaire en date du 1^{er} juillet 1948.

Constatation de la réalisation définitive de cette augmentation de capital.

Modification à apporter à l'article 7 des statuts comme conséquence de cette augmentation de capital.

Deuxième ordre du jour

Regroupement dans les conditions prévues par le décret du 30 octobre 1948 des 50.000 actions de 1.000 francs nominal composant le capital social à ce jour, contre 20.000 actions de 2.500 francs nominal, à raison de deux actions de 2.500 francs contre cinq actions de 1.000 francs.

Modifications à apporter à l'article 7 des statuts comme conséquence de ce regroupement.

Pouvoirs à donner au conseil d'administration ou son délégué aux fins ci-dessus précisées.

.....

AVIS DE DÉCÈS
(*L'Entente*, 5 novembre 1952)

La direction et le personnel de la SOCIÉTÉ ANONYME DES CHARBONNAGES DE TUYEN-QUANG ont la douleur de faire part du décès de
monsieur René GANDON,
survenu à Angers, le 28 septembre 1952, dans sa 58^e année.

AVIS DES COURTIERES
(*L'Information financière, économique et politique*, 8 janvier 1953)

Charbonnages de Tuyen-Quang. — Le 19 janvier, regroupement des actions (2 nous. de 2.500 francs pour 5 anciennes).

CONVOCATIONS D'ASSEMBLEES
(*L'Information financière, économique et politique*, 3 septembre 1953)

Ordinaires
15 OCTOBRE

Charbonnages de Tuyen Quang. — 10 heures, 47, rue Vivienne.

SOCIÉTÉ DES CHARBONNAGES DE TUYEN-QUANG
Société anonyme au capital de 50.000.000 de francs
Siège social : Haiphong
(Viet-Nam-Nord)

(*Bulletin du Haut Commissariat de France en Indochine française*, 17 septembre 1953)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Messieurs les actionnaires de la « Société. des charbonnages de Tuyen-Quang », société anonyme au capital de 50.000.000 de francs, dont le siège social est à Haiphong, route du transformateur de Haly, sont convoqués en assemblée générale ordinaire à Paris, 47 rue Vivienne, dans les bureaux de la « Holding Coloniale », pour le jeudi 15 octobre 1953, à 10 heures, à l'effet de délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

11) Rapport du conseil d'administration sur les opérations de l'exercice 1952. Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes dudit exercice. Approbation, s'il y a lieu, desdits comptes. *Quitus* à donner aux administrateurs et aux commissaires aux

comptes. Affectation de l'excédent de l'actif sur le passif à l'amortissement du compte matériel d'exploitation ;

2°) Autorisation de retrait de la « Sicovan » des titres de la société qui y sont déposés ;

3°) Fixation des jetons de présence alloués aux membres du conseil d'administration pour l'exercice 1953

4°) Compte rendu du conseil d'administration et rapport spécial du commissaire aux comptes sur l'exécution d'opérations autorisées conformément à l'article 40 de la loi du 24 juillet 1867. Ratification de ces opérations ;

5°) Autorisation à donner aux administrateurs pour l'exercice en cours, en conformité de l'article 40 de la loi du 24 juillet 1867 ;

6°) Nomination d'un ou plusieurs commissaires aux comptes pour l'exercice 1953.

Le conseil d'administration

*
* * *

Les propriétaires d'actions au porteur doivent, pour pouvoir assister à l'assemblée, justifier :

— En Indochine, au siège social de la société, quartier de Haly à Haiphong ;

— En France, aux bureaux de son correspondant à Paris, 47 rue Vivienne, la « Holding Coloniale » ;

du dépôt de leurs titres dans une banque ou au siège social de la société, quartier de Haly à Haiphong, ou encore à la C.C.D.V.T., cinq jours au moins avant la réunion de l'assemblée.

Le conseil d'administration

(L'Information financière, économique et politique, 17 octobre 1953)

CHARBONNAGES DE TUYEN-QUANG. — L'assemblée ordinaire du 15 octobre a approuvé les comptes de 1952 faisant ressortir un bénéfice de 3 millions 851.652 francs, reporté à nouveau.

CHARBONNAGES DE TUYEN-QUANG

Société Anonyme au Capital de 50.000.000 de Francs

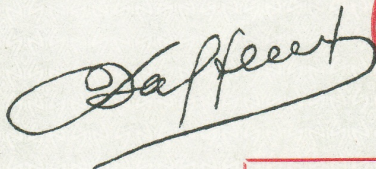
Statuts déposés en l'Etude de M^e DEROCHE
Notaire à HANOI (Viet-Nam Nord)

SIEGE SOCIAL :
HAIPHONG (Viet-Nam Nord)
Registre du Commerce : N° 45 HAIPHONG

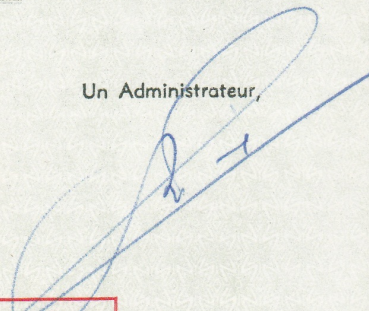
ACTION DE 2.500 FRANCS
AU PORTEUR
ENTIÈREMENT LIBÉRÉE

N° 02,106

Un Administrateur,



Un Administrateur,



Dispensé de l'Apposition Matérielle du Timbre
Décision n° 332 en date à Saïgon du 2 Juillet
1954, du Directeur de l'Enregistrement, des
Domaines du Timbre et de la Propriété
Foncière, publiée au Journal Officiel du
Vietnam n° 31, du 10 Juillet 1954, page 1633.

Coll. Olivier Galand

CHARBONNAGES DE TUYEN-QUANG
Société anonyme au capital de 50.000.000 de fr.

Statuts déposés en l'étude de M^e Deroche,
notaire à Hanoï (Viet-Nam Nord)

Siège social : Haïphong (Viet-Nam Nord)
Registre du commerce : n° 45 Haïphong

ACTION DE 2500 FRANCS AU PORTEUR
entièrement libérée

Un administrateur (à gauche) : Baffeuf
Par délégation du conseil d'administration (à droite) : ?

Dispensé de l'application matérielle du timbre.
Décision n° 332, en date à Saïgon du 2 juillet
1954, du directeur de l'Enregistrement, des
Domaines, du Timbre et de la Propriété
foncière, publiée au *Journal officiel du
Vietnam*, n° 31, du 10 juillet 1954, page 1633

CHARBONNAGES DE TUYEN-QUANG
(*L'Information financière, économique et politique*, 13 juillet 1954)

La dévaluation de la piastre a bouleversé les données du programme d'exploitation minière de la société.

C'est ainsi que la suspension des exportations de charbon décidée le 19 mai 1953 par les autorités locales, puis l'établissement par celles-ci d'une taxe compensatrice de change égale à 50 % de la valeur des produits exportés ont entraîné la défaillance d'acheteurs, notamment pour le Japon et que, de ce fait, la société a été contrainte de réaliser sur place, à perte, les charbons classés stockés sur le carreau de la mine à cet effet ; perte qui est venue s'ajouter à celle consécutive à l'augmentation des frais d'extraction (salaires, matières premières) des charbons non classés destinés à la consommation locale et qui n'a pu être compensée par une augmentation des prix de vente des charbons, ces prix ayant été bloqués par l'autorité administrative.

C'est dans ces conditions que la société a eu à enregistrer de ces différents chefs, un déficit de 24.993.336 fr.

En revanche, l'usine d'émulsion a donné des résultats bénéficiaires.

Pour l'heure, l'avenir de l'exploitation charbonnière reste lié très étroitement au développement de la situation politico-militaire dans le Nord-Vietnam et se trouve conditionnée notamment par les résultats de la conférence de Genève.

La société a encaissé, le 6 avril 1954, 2 millions de piastres de dommages de guerre et elle estime à 18 millions de piastres les sommes qui lui restent dues.

L'assemblée générale se 22 juillet 1954.

CONVOCATIONS D'ASSEMBLEES
Ordinaires

22 JUILLET

(*L'Information financière, économique et politique*, 20 juillet 1954)

Charbonnages de Tuyen-Quang, 11 h, 47, rue Vivienne.

Assemblées générales

(*L'Information financière, économique et politique*, 27 juillet 1954)

CHARBONNAGES DE TUYEN-QUANG. — Approbation des comptes de 1953. Solde déficitaire : 24.993.336 francs.

CHARBONNAGES DE TUYEN-QUANG

(*L'Information financière, économique et politique*, 17 novembre 1955)

En raison de l'arrêt total des exploitations vers la fin du premier semestre de 1954. les comptes de l'exercice écoulé se soldent par une perte de 8.756.667 fr.

Le montant du déficit total inscrit au bilan le 31 décembre 1954 atteint ainsi 33.750.013 fr.

Société des Charbonnages de Tuyên-Quang

[Desfossés 1956/557]

S.A., 18 déc. 1924.

Siège social : 47, r. Vivienne [= Bq frse].

Baffleuf (M^e Antoine), 557 (pdg Charb. Tuyên-Quang).

Nénard (R.)[pdt Holding coloniale], 557 (v.-pdt Charb. Tuyên-Quang), 734 (Équatoriale des mines).

Benmussa (R.), 557 (Charb. Tuyên-Quang).

Baffleuf (Jean)[Hanoï, 1910. Fils de M^e Ant. Baffleuf et de Gisèle Richard], 557 (Charb. Tuyên-Quang).

Chrétien (Albert)[Huissier à Hanoï (1912). Fondateur de l'Union immobilière et financière de l'Indochine (1929)*], 557 (Charb. Tuyên-Quang depuis déc. 1924).

Casseville (Henri)[1891-1962][anc. dir. École perfectionnement des officiers de réserve et cdt 19^e RMIC à Haïphong (1938)], 557 (Charbonn. de Tuyên Quang).

Chantemerle (A.), 557 (comm. cptes Charb. Tuyên-Quang), 1793 (comm. cptes SIFA).

Labenski (J.), 557 (comm. cptes suppl. Charb. Tuyên-Quang).

Capital social : 50 millions de fr. divisé en 20.000 actions de 2.500 fr.

À l'origine, 800.000 fr. porté en différentes fois à 4 millions et en octobre 1928 à 8 millions. Porté en 1947 à 16 millions par l'émission à 110 fr. de 80.000 actions nouvelles de 100 fr. et l'attribution de 800 parts bénéficiaires aux souscripteurs des actions nouvelles à raison de 1 part pour 100 actions souscrites, 800 parts au groupe garantissant l'augmentation et 400 en rémunération de concours. Porté en 1948 à 32 millions par l'émission à 110 fr. de 160.000 actions de 100 fr. (titre pour titre). Titres regroupés en actions de 1.000 fr. en 1949. Porté fin 1951 à 50 millions par émission au pair de 18.000 actions de 1.000 fr. (9 pour 18). Regroupement en actions de 2.500 fr. à partir du 19 janvier 1953.

Parts bénéficiaires : 4.000.

Serv. financier : Société agricole, financière, industrielle et minière de l'Indochine, à Hanoï.

en milliers de fr.	Bénéfice nets	Dividende total
--------------------	---------------	-----------------

1942	- 581	—
1943	- 463	—
1944	- 665	—
1945	—	—
1946	- 832	—
1947	- 1.862	—
1948	- 8.560	—
1949	- 3.992	—
1950	5.327	5.327
1951	10.591	3.438
1952	3.851	5.346
1953	- 24.993	—
1954	- 8.756	—

(L'Information financière, économique et politique, 26 janvier 1956)

La Chambre des Courtiers a décidé de rayer de sa Cote, à dater du 2 avril, les valeurs suivantes :

Charbonnages d'Along et Dong-Dang*
 Charbonnages de Tuyen-Quang
 Tramways et Autobus de Casablanca
 Afrique et Congo*
 Mmes d'Or de Nam-Kok
 Mines d'étain du Haut-Tonkin
 Société Nouvelle Phosphates du Tonkin*.
 Société de Culture de Pacouda.

3/4/1956 : radiation de la cote.

Charbonnages de Tuyen Quang
(L'Information financière, économique et politique, 17 juillet 1956)

L'assemblée du 10 juillet a statué sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1955. Cet exercice présente un solde déficitaire de 7.845.479 francs, formant, avec le déficit des exercices antérieurs, une perte globale de 41.625.492 francs.

L'assemblée a décidé qu'il n'y avait pas lieu de convoquer une assemblée générale extraordinaire spéciale, conformément à l'article 37 de la loi du 24 juillet 1867. Car si la perte comptable est supérieure aux trois quarts du capital, divers éléments de l'actif et, notamment, le compte dommages de guerre, restant à recouvrer, amortissent très largement ce solde déficitaire.

CONVOCATIONS D'ASSEMBLEES
(*L'Information financière, économique et politique*, 14 mars 1957)

Ordinaires
22 MARS

Charbonnages de Tuyen-Quang. — 11 heures, 47, rue Vivienne.

CHARBONNAGES de TUYEN-QUANG

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 1.000.000 DE NOUVEAUX FRANCS
DIVISÉ EN 40.000 ACTIONS DE 25 NOUVEAUX FRANCS CHACUNE
DONT 20.000 ACTIONS ORDINAIRES ET 20.000 ACTIONS DE PRIORITÉ

Statuts déposés en l'Etude de M^e DEROCHE Notaire à HANOI (Viet-Nam Nord)
et en l'Etude de M^e CHAMPETIER DE RIBES Notaire à Paris, 10, rue de Castiglione



SIÈGE SOCIAL :
30, AVENUE RAPP, PARIS-7^e
R. C. Seine 55 B 10.847

ACTION DE PRIORITÉ DE 25 NOUVEAUX FRANCS AU PORTEUR

ENTIÈREMENT LIBÉRÉE

N° 0,020,040

Le Président du Conseil d'Administration,

Un Administrateur,

divisé en 40.000 actions de 25 nouveaux francs chacune
dont 20.000 actions ordinaires et 20.000 actions de priorité

Statuts déposés en l'étude de M^e Deroche, notaire à Hanoi (Viet-Nam Nord)
et en l'étude de M^e Champetier de Ribes, notaire à Paris, 10, rue de Castiglione

Siège social : 30, avenue Rapp, Paris 7^e
R.C. Seine 55 B 10.847

ACTION DE PRIORITÉ DE 25 NOUVEAUX FRANCS AU PORTEUR
entièrement libérée

Un administrateur (à gauche) : Baffleuf
Un administrateur (à droite) : ?
Imprimerie de la Banque et des Compagnies d'Assurances, Paris

CHARBONNAGES de TUYEN-QUANG

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 1.050.000 FRANCS

DIVISÉ EN 42.000 ACTIONS DE 25 FRANCS CHACUNE
DONT 22.000 ACTIONS ORDINAIRES ET 20.000 ACTIONS DE PRIORITÉ

Statuts déposés en l'Etude de M^e DEROCHE Notaire à HANOI (Viet-Nam Nord)
et en l'Etude de M^e CHAMPETIER DE RIBES Notaire à Paris, 10, rue de Castiglione



SIÈGE SOCIAL :

9, RUE DESAIX à CHAMALIÈRES 63

R. C. Puy-de-Dôme 71 B 17

ACTION DE 25 FRANCS AU PORTEUR

ENTIÈREMENT LIBÉRÉE

N° 40175

Le Président du Conseil d'Administration,

Un Administrateur

Wauw

P. Zouche

JOUISSANCE A COMPTER DU 1^{er} JANVIER 1971

Coll. Jacques Bobée
CHARBONNAGES DE TUYEN-QUANG
Société anonyme au capital de 1.050.000 francs
divisé en 42.000 actions de 25 francs chacune
dont 22.000 actions ordinaires et 20.000 actions de priorité

Statuts déposés en l'étude de M^e Deroche, notaire à Hanoï (Viet-Nam Nord)
et en l'étude de M^e Champetier de Ribes, notaire à Paris, 10, rue de Castiglione

Siège social : 9, RUE DESAIX à CHAMALIÈRES 63
R. C. Puy-de-Dôme 71 B 17

ACTION DE 25 FRANCS AU PORTEUR
entièrement libérée

Le président du conseil d'administration (à gauche) : ?

Un administrateur (à droite) : Baroche ?

JOUISSANCE A COMPTER DU 1^{er} JANVIER 1971

Typoffset, Thiers
